

LE PARLEMENT RÉCLAME UNE ENQUÊTE INTERNATIONALE

## ■ L'Europe enfonce le Maroc

Lire en page 24



PH/D.R.

104 PERSONNES ARRÊTÉES À CONSTANTINE

## ■ Faux dossiers de crédit auto à la banque El Baraka

Lire en page 4

POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE CONNEXION INTERNET

### Réhabiliter le téléphone fixe

Page 2

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1129 Ven. 26- Sam. 27 novembre 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

DÉPLACEMENTS DES ÉQUIPES U20

### La FAF octroie un prêt aux clubs

Page 17



Page 4

### Spéculations dans l'habitat précaire

# LES FRAUDEURS DANS LE COLLIMATEUR

Lire en page 2

PH/D.R.

«OYE LUNA !»  
À LA SALLE  
EL MOUGAR

## LE THÉÂTRE FRANÇAIS S'INVITE À ALGER

Lire notre supplément culture pages 11, 12, 13 et 14

PUB

### Les véritables abonnements

Vous aussi parlez **21h à 2400** DA/mois seulement

www.djezzyetlespointssurlesy.com

« bouquet »  
nouveaux abonnements :  
1200DA/10h  
2400DA/21h  
5000DA/37h



www.djezzy.com

Djezzy vous offre plus de 16h d'appels vers le réseau OTA et plus de 4h30 d'appels vers tous les réseaux en Algérie.

L'Algérie تعيش

Midi Libre N° 1128 Samedi 27 novembre 2010 - 351/10

SPÉCULATION DANS L'HABITAT PRÉCAIRE

# Les fraudeurs dans le collimateur des autorités

*Noureddine Moussa a souligné que l'Etat fera front aux combines pour obtenir des logements sociaux, qui consistent à spéculer dans la vente d'habitations précaires et indécentes après que leurs propriétaires ont bénéficié d'opérations de relogement. Il a indiqué, dans le même contexte, que les lois régissant le plan de résorption de l'habitat précaire (RHP) sont « strictes ».*

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Noureddine Moussa a affirmé, jeudi soir à Oran, que « toutes les mesures ont été prises pour combattre la spéculation dans l'habitat précaire à des fins d'acquiescer un logement social ». Il a souligné, à ce titre, que l'Etat fera front aux combines pour obtenir des logements sociaux et qui consistent à spéculer dans la vente d'habitations précaires et indécentes après que leurs propriétaires ont bénéficié d'opérations de relogement. Noureddine Moussa a indiqué, dans le même contexte, que les lois régissant le plan de résorption de l'habitat précaire (RHP) sont « strictes », en ajoutant qu'il n'y a pas lieu de contourner les



Noureddine Moussa, ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme.

mécanismes sur lesquels se base l'administration du secteur, à l'instar du fichier national de l'habitat qui dispose de données précises sur la situation des demandeurs de logement par le biais d'un réseau numérisé. Le fichier national de l'habitat a été généralisé à l'ensemble des offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) à travers les

wilayas, a affirmé le ministre, qui était accompagné des ambassadeurs de Turquie et d'Indonésie en Algérie.

D'autre part, Noureddine Moussa a déclaré que les procédures de la loi de conformité des habitations enregistrent un rythme d'avancement satisfaisant, en soulignant que jusqu'à présent, 11.580 sur un total de 29.024

dossiers concernés par ces mesures ont été traités, dont 11.405 concernent l'habitat et 157 autres concernent les équipements publics. Le ministre a précisé dans ce contexte que cette loi qui vise le règlement « des constructions illicites » avait été accompagnée par le ministère de plusieurs rencontres de sensibilisation à travers des conférences nationales et régionales organisées dans 21 wilayas avec la participation de toutes les parties concernées par l'application de cette loi notamment les collectivités locales, les ministères, les administrations et le mouvement associatif. Le ministre, qui n'a pas donné de chiffre exact sur les constructions concernées par ces mesures, a indiqué que le délai de 30 mois était « suffisant » pour le règlement de la situation des constructions concernées ajoutant que cette loi visait la régulation des constructions inachevées et celles réalisées de manière non conforme aux autorisations. Sont concernées par les dispositions de cette loi accompagnée de 6 décrets exécutifs à caractère technique les constructions inachevées, celles dont les propriétaires ne disposent pas d'autorisations des services concernées, a encore rappelé le ministre. Abordant la question de cession de logements sociaux, le ministre a ajouté que 35.000 opérations ont été enregistrées jusqu'au mois de juin dernier.

M. C.

POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE CONNEXION INTERNET

## Réhabiliter le téléphone fixe

PAR MASSINISSA BELAKHAL

Le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication œuvre à réhabiliter le téléphone fixe qui est un outil indispensable pour la connexion Internet. C'est ce qu'a indiqué, jeudi dernier, M. Moussa Benhamadi, le premier responsable du secteur. « Nous sommes en train d'œuvrer à réhabiliter le téléphone fixe, dans la mesure où sur le plan de la qualité, il permet une communication beaucoup plus nette et coûte moins cher que le téléphone mobile », a-t-il déclaré à la presse en marge d'une séance à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales.

Il dira par ailleurs qu'« à présent, on constate qu'il y a un engouement pour le télé-

phone fixe, devenu indispensable pour la connexion ADSL, et c'est la raison pour laquelle, nous allons, avec la nouvelle génération de réseaux, offrir à nos abonnés un package comprenant trois services: l'Internet, la téléphonie et la télévision ». Et au ministre d'ajouter que « cela permettra aux citoyens de bénéficier de trois services avec un seul abonnement ».

Le ministère se penche actuellement sur un autre projet, a fait savoir M. Benhamadi. Ce projet, a-t-il expliqué, est d'une nouvelle technologie appelée « la convergence des réseaux » qui consiste à utiliser une ligne téléphonique fixe et une autre mobile.

« Ce service permet à l'abonné d'utiliser sa ligne fixe tout en continuant à recevoir ses appels sur sa ligne mobile, grâce à une convergence entre les deux réseaux », a-t-il précisé.

Ce projet, a-t-il souligné, « commence à se développer », avant d'ajouter qu'« il y a une plate-forme en cours d'expérimentation pour nous permettre d'aller, par la suite, vers une convergence entre le mobile et le fixe ».

L'Algérie, a estimé Benhamadi, « a énormément investi dans la mise en place d'un réseau filaire pour le fixe ». Dans ce sens, a-

t-il dit, « nous devons valoriser ce réseau pour faire en sorte que le citoyen puisse bénéficier d'autres services à travers l'introduction des nouvelles générations de réseaux ». Dans un autre volet, le ministre a affirmé que son département ministériel œuvrait constamment à améliorer la qualité de ces

services à travers la modernisation des bureaux de poste et l'introduction des nouvelles technologies visant à faciliter la tâche aux citoyens, en réponse à une question d'un député sur la « dégradation des services au niveau du secteur de la Poste dans la wilaya de Djelfa ».

M. B.

### ALORS QUE L'OUVERTURE DES PLIS SE FERA LA FIN DU MOIS Dix banques d'affaires ont présenté leurs offres pour Djezzy

Dix banques d'affaires, dont sept consortiums, ont présenté leurs offres pour l'évaluation de l'entreprise de téléphonie mobile Orascom Telecom Algérie OTA (Djezzy), a indiqué jeudi à Alger le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, M. Moussa Benhamadi. Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre des PTIC a précisé que l'ensemble de ces offres feront l'objet d'une « étude minutieuse » en vue de choisir la meilleure d'entre-elles. Ces banques d'affaires, a-t-il ajouté, sont de différentes nationalités et « jouissent d'une riche expérience » reconnue en la matière. M. Benhamadi avait déclaré récemment que la position de l'Algérie « reste constante » vis-à-vis du rachat de l'entreprise filiale d'OTA, Djezzy. L'ouverture des plis de l'appel d'offres, lancé à ce sujet par les autorités algériennes, avait-il également indiqué, aura lieu avant la fin du mois de novembre en cours.

M.B.

SMAIL MIMOUNE L'A ANNONCÉ À L'APN

## La tarification hôtelière sera révisée

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a déclaré, jeudi dernier, qu'une étude est en train de se réaliser en collaboration avec l'entreprise de gestion hôtelière (Gestour), dans la perspective de réviser la tarification des prestations hôtelières, notamment dans le secteur public. Smail Mimoune, qui répondait à une question posée par un député à l'Assemblée populaire nationale, a remis en cause l'application par ces hôtels des mêmes

prix à longueur d'année, plutôt que les prix de saison, et ce, en dépit des facilitations consenties par l'Etat, en l'occurrence la réduction de la TVA sur les services liés aux activités de tourisme et d'hôtellerie de 17 à 7 % et l'exonération de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) pour le chiffre d'affaires en devises, ce qui était censé baisser les tarifications des prestations en la matière.

Quant à l'opération de reclassement des établissements hôteliers entamée en 2009,

le ministre du Tourisme a fait savoir qu'elle se poursuit toujours et touchera les hôtels déclassés en raison de défaillances enregistrées en matière d'accueil et de prestations. Il a souligné dans ce sens que seulement 10 % des 1.200 établissements hôteliers recensés sur le territoire national répondent aux standards universels. Néanmoins, l'opération de reclassement a permis d'octroyer des étoiles entre deux et cinq à 50 hôtels classés, a-t-il indiqué.

L. B.

### AUTOROUTE EST-OUEST

## Les stations-service pour début 2012

Le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, a indiqué jeudi dernier à Alger, que les stations-service réalisées au niveau de l'autoroute Est-Ouest seront opérationnelles début 2012. « Sur un total de 42 stations-service, dont la réalisation a été confiée à l'entreprise Naftal, 14 stations fixes situées sur l'axe Tlemcem-Constantine seront achevées d'ici avril 2011 », a assuré le ministre qui répondait à une question d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN) au cours d'une séance plénière consacrée aux questions orales. « Les 28 stations restantes seront achevées au plus tard en 2012 », a-t-il dit. M. Ghoul a précisé que ces stations, qui seront réalisées conformément aux normes internationales, viendront s'ajouter aux cinq stations de carburants mobiles et provisoires mises en service au début du mois en cours au niveau des tronçons centre et ouest de l'autoroute.

APS

RELATIONS ÉCONOMIQUES ALGÉRO-FRANÇAISES

# QUAND LE PRAGMATISME RIME AVEC AFFAIRES

Jean Pierre Raffarin s'est déplacé à Alger avec un état d'esprit qui tranche avec le profil adopté par certains responsables politiques de son pays, lors de la promulgation de ce texte de loi.

PAR SADEK BELHOCINE

Les relations économiques algéro-françaises sont bien parties pour franchir une nouvelle étape grâce au pragmatisme affiché par les deux partenaires.

« Je souhaite faire un travail en profondeur, bien cadré par la lettre de mission que m'a proposée le Président Sarkozy, c'est à dire des dossiers économiques qu'il faut faire avancer », avait déclaré à son arrivée l'ancien Premier ministre français, envoyé spécial du Président Sarkozy à Alger. Le sujet, bien « cadré », le travail de l'envoyé spécial du président français s'est trouvé allégé des lourds fardeaux des sujets politiques. Le froid dans les relations entre les deux pays, alimenté par des sujets politiques qui fâchent, semble s'estomper, de moins pour les affaires.

Les Français se sont bien rendus à l'évidence que les nouvelles règles du jeu définies par Alger à travers la loi de finances 2009



Benmeradi, ministre de l'Industrie en compagnie de Jean-Pierre Raffarin

sont irréversibles et Jean-Pierre Raffarin s'est déplacé à Alger avec un état d'esprit qui tranche avec le profil adopté par certains responsables politiques de son pays, lors de la promulgation de ce texte de loi. « Je viens écouter les autorités algériennes pour respecter les orientations législatives qui sont les leurs et pour renforcer la coopération économique », avait-il déclaré dès les premiers instants où il a foulé le sol algérien. Premier

fournisseur de l'Algérie, la part de la France dans le marché algérien avoisine les 20%. Une part de marché qui risque de baisser face au dynamisme dont font preuve les entreprises étrangères en Algérie.

C'est dire que le marché algérien longtemps aux mains des sociétés françaises, pour des raisons que nul n'ignore, n'est plus une chasse gardée pour les firmes de l'Hexagone.

La présence de plus en plus visible des entreprises étrangères en Algérie, notamment, turques, chinoises, portugaises, espagnoles, indiennes, coréennes, allemandes, russes ou américaines ne passe pas inaperçue aux yeux des autorités françaises qui aspirent raffler la mise dans la réalisation des projets liés au plan de développement quinquennal 2010/2014 doté de 286 milliards de dollars.

« Nous avons parlé de tous les dossiers, un à un, avec une volonté de progrès dans le cadre de la souveraineté de l'Algérie. Nous avons réussi à être en bonne voie sur une douzaine de dossiers », a déclaré Jean-Pierre Raffarin qui annoncé d'autres escales à Alger début 2011 pour approfondir les discussions avec ses interlocuteurs algériens.

Au menu de ces séances de travail : la promotion des investissements français dans l'industrie, celui du domaine des services, les transports dont un contrat a déjà été attribué à Alstom, dans le secteur des assurances, et l'agro-alimentaire. D'autres responsables français envisagent de se rendre à Alger pour travailler à promouvoir la coopération dans leurs secteurs respectifs avec la ferme intention de faire mieux ou du moins égaliser les résultats de Raffarin. Le vent d'optimisme qui souffle en ce moment sur les relations économiques algéro-françaises, alimenté par la visite de Raffarin, échappera-t-il aux inévitables contingences politiques. C'est là toute la question.

S. B.

ENERGIES RENOUVELABLES

## L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE SIGNENT UN MÉMORANDUM D'ENTENTE

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi a achevé jeudi dernier sa visite de deux jours en Tunisie. Au cours de sa visite il a présidé la partie algérienne aux travaux du Comité bilatéral algéro-tunisien sur la coopération dans le domaine énergétique. Au cours de cette même visite, Youcef Yousfi a été reçu, jeudi, par le Premier ministre tunisien Mohamed El-Ghennouchi.

Les deux responsables ont examiné les moyens à même de consolider les relations bilatérales entre la Tunisie et l'Algérie dans le domaine de l'énergie, notamment l'approvisionnement de certaines régions frontalières en gaz naturel, propane et butane, le

renforcement de la coopération dans le domaine de l'électricité et la nécessité d'accorder une importance aux énergies nouvelles et renouvelables. Lors des réunions du Comité, Youcef Yousfi a affirmé que le projet d'approvisionnement des régions frontalières en gaz naturel constituait un volet important de la relation bilatérale et reflétait l'aspect stratégique de la coopération entre les deux pays. Il s'est, en outre, félicité des « résultats positifs » réalisés par « Nomed » dans les opérations d'exploitation réalisées au niveau du gisement de Hamra en Algérie, exprimant son souhait de voir l'entreprise enregistrer, par le biais de son programme ambitieux, les mêmes résultats dans les deux gisements situés en territoire tunisien. Le

ministre de l'Energie et des Mines a mis l'accent sur le mémorandum d'entente dans les domaines de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables signé par les deux parties et qui constitue le cadre idoine pour encourager et délimiter « les opportunités applicables de coopération », ajoutant que ce mémorandum reflète la place qu'accordent les deux pays aux énergies renouvelables et leur rôle efficace dans le développement économique en tant qu'alternative stratégique aux énergies conventionnelles. En outre, le ministre de l'Energie et des Mines a annoncé un projet de coopération algéro-tunisien portant sur l'exploration pétrolière offshore dont les travaux débiteront en 2011 dans les eaux territoriales tunisiennes, précisant que

le Comité de coopération énergétique avait évoqué ce projet et d'autres projets bilatéraux dans le domaine de l'énergie, notamment des projets relatifs à l'interconnexion électrique et l'alimentation de la Tunisie en gaz propane et butane et en gaz naturel.

Le ministre a qualifié « d'excellente » la coopération algéro-tunisienne dans le domaine de l'énergie, se félicitant du climat d'entente qui règne « aussi bien au niveau des responsables que des experts » et des résultats réalisés suite à la découverte de gisements de pétrole en Algérie par le biais de la coopération bilatérale.

M. C.

## BELKHADDEM FAIT L'IMPASSE SUR LA CRISE DU PARTI «TOUT VA BIEN AU FLN»

PAR AMINE SALAMA

Décidément, le secrétaire général du FLN ne cessera pas d'étonner les observateurs tant il fait très peu cas de la crise interne qui secoue son parti. En effet, et alors que tous les ingrédients d'une éventuelle implosion sont bel et bien là, Abdelaziz Belkhadem veut donner l'impression que tout baigne dans l'huile au sein du vieux parti. « Des militants ont juste contesté le renouvellement des structures de base » a-t-il déclaré, jeudi dernier, en marge d'une conférence sur la contribution du Club des hommes d'affaires du parti à la réalisation du programme du président de la République organisée au siège national du parti. Une déclaration loin de refléter la réalité et la véritable dimension du conflit interne dans lequel semble s'embourber le parti, désormais divisé entre les pro et les anti-Belkhadem. Ces derniers, regroupés au sein d'un mouvement de redressement, prennent de plus en plus nombreux et leurs rangs grossissent au fur et à mesure. D'ailleurs ils se sont même dotés d'un siège national et sont

en train d'installer des structures locales parallèles. Le mouvement de redressement reproche au secrétaire général sa gestion catastrophique de l'opération de renouvellement des bureaux de kasma. Une opération qui a révélé l'ampleur du « pourrissement » de la situation au sein du FLN puisque dans de nombreuses kasma des bagarres, au cours desquelles des armes blanches furent utilisées, ont éclaté ternissant ainsi l'image de marque du parti. « Ceci est un signe de bonne santé car cela prouve qu'au sein de notre parti il y a une compétition démocratique » se plait à le répéter le secrétaire général du FLN alors que le mouvement de contestation considère que ces dérapages n'ont pas lieu d'être. En vue de barrer le chemin devant le mouvement de redressement et circonscrire la fronde, Abdelaziz Belkhadem a instruit la commission de discipline du parti pour se pencher sur les cas du ministre de la Formation professionnelle, El Hadi Khaldi et celui de l'ex-ministre du Tourisme, Mohamed Seghir Kara. Une directive, qui n'a fait que rajouter de l'huile sur le feu, puisque le mouvement de contestation est allé en s'accroissant car

enregistrant chaque jour de nouvelles adhésions et non des moindres. Des députés, des sénateurs, des cadres et des militants annoncent chaque jour leur ras-le-bol en décriant publiquement les pratiques de la direction politique du parti et en dénonçant avec force la traduction d'El Hadi Khaldi et Mohamed Seghir Kara devant la commission de discipline. Cette dernière, comme l'a affirmé Belkhadem ce jeudi « est libre et indépendante » ajoutant qu'elle « présentera son rapport dès l'achèvement de son travail ». La veille de cette déclaration, soit mercredi, Abdelaziz Belkhadem a convoqué une réunion du bureau politique où il a justement été question de la question du renouvellement des instances et certainement aussi du cas du mouvement de redressement même si le communiqué n'y a pas fait allusion. Ainsi, rendu public à l'issue de cette réunion, a passé au peigne fin l'opération de renouvellement des instances de base en annonçant la fin de l'opération dans au moins 1.502 kasma et ce dans l'attente de l'achèvement de l'ensemble de l'opération qui a accusé du retard puisqu'il était prévu qu'elle prenne fin au mois d'oc-

tobre passé. Tout compte fait chaque camp campe sur ses positions et tout porte à croire que cette situation perdurera tant le fossé s'est élargi. C'est pourquoi la prochaine réunion du comité central, prévue au mois de décembre, est d'ores et déjà attendue avec impatience par les observateurs et l'opinion publique, et risque fort d'être explosive. Par ailleurs à propos de l'éventuelle réintégration, par le FLN, de l'Internationale socialiste Belkhadem a indiqué que « ce retour était normal car le parti a adhéré à cet organisme de 1962 jusqu'aux années 90 ». « Le retour du parti dans cet organisme, qui à l'instar des Nations unies et du Parlement méditerranéen, compte l'entité sioniste parmi ses membres, ne signifie pas une normalisation (...) le parti FLN s'oppose toujours à toute normalisation et à toute forme de traitement avec l'entité sioniste, mais il doit faire entendre sa voix partout dans le monde » a-t-il ajouté. Rappelons que l'Internationale socialiste n'a pas encore répondu à la demande de réintégration du parti formulée par le FLN.

K. H.

POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DE CETTE FRANGE

## Appel à la création de tribunaux pour enfants

Le réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant (NADA) a souligné l'importance de la mise en place de tribunaux pour enfants en vue de garantir une meilleure prise en charge de cette frange de la société. Intervenant lors d'une rencontre sur la protection des enfants des différentes formes d'agression sexuelle, le président du réseau NADA, M. Abderrahmane Arar a mis en avant la nécessité d'affecter des tribunaux pour enfants afin de les protéger lors des procédures judiciaires des effets négatifs sur leur psychologie. Dans ce contexte, M. Arar a indiqué que la durée des procédures judiciaires "est relativement longue au niveau des tribunaux", ce qui affecte négativement la psychologie de l'enfant et ses droits fondamentaux. Ces tribunaux prennent en charge les procédures judiciaires propres à l'enfance telles les agressions sexuelles, la maltraitance et l'emploi des enfants. L'intervenant a mis l'accent sur la nécessité de doter ces tribunaux de juges pour mineurs et d'avocats spécialisés dans le domaine de la protection des enfants annonçant par là même le projet de programme de travail (2011-2013) portant sur les axes relatifs au traitement des enfants victimes d'agressions sexuelles notamment à travers des campagnes de sensibilisation. Lors de cette rencontre, il a été procédé à la mise sur pied d'un groupe de travail sous la supervision du commandant général des scouts musulmans algériens (SMA), M. Noureddine Benbraham chargé d'apporter des propositions préventives et des campagnes de sensibilisation pour la protection des enfants. Lors de cette journée, les spécialistes ont relevé que l'Algérie a aujourd'hui besoin «de renforcer les capacités des acteurs de la protection de l'enfance en matière de lutte contre les violences sexuelles à l'encontre des enfants». Cette journée s'inscrit dans le cadre d'un grand projet régional adopté par le réseau NADA et plusieurs ONG internationales portant sur le «renforcement des capacités d'intervention et mise en réseau des acteurs locaux pour la promotion des droits de l'enfant et la lutte contre l'exploitation sexuelle dans les pays de la rive méditerranéenne». La journée était aussi l'occasion de présenter les résultats préliminaires d'une étude menée par l'ONG acting for life et ECPAT Luxembourg dans quatre pays de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient à savoir l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et le Liban. La journée a connu une grande diversité en matière de participation puisque différentes organisations et structures étaient présentes à l'instar des différents secteurs ministériels, ainsi que les représentants des organisations des Nations unies, des organisations internationales en Algérie, des représentants de la société civile et des experts ayant participé à la

FAUX DOSSIERS DE CRÉDITS AUTO À LA BANQUE EL BARAKA

# 104 personnes arrêtées

104 personnes, dont deux cadres de ladite banque, ont été présentées, mercredi dernier, devant le procureur général de Constantine pour une affaire de trafic de documents liés aux crédits pour achat de véhicules, selon le commandant du groupement de la Gendarmerie nationale.

PAR LAKHDARI BRAHIM

La Gendarmerie nationale a éventé une grosse affaire de malversation à la banque El-Baraka de Constantine. En effet, 104 personnes, dont deux cadres de ladite banque, ont été présentées, mercredi dernier, devant le procureur général de Constantine pour une affaire de trafic de documents liés aux crédits pour achat de véhicules, selon le commandant du groupement de la Gendarmerie nationale. Il s'agit notamment du directeur de la banque El-Baraka de Constantine et d'une employée âgée de 27 ans, a précisé le commandant Bellahouel. A l'issue de leur présentation chez le procureur



de la République, deux des mis en cause ont été écroués, à savoir l'employée et un intermédiaire, six autres mis sous contrôle judiciaire, 96 autres, dont le directeur de la banque, ont bénéficié d'une liberté provisoire, tandis que 10 autres personnes sont recherchées. L'employée de cette banque, écrouée, avait validé 86 faux dossiers de crédit pour un montant de près de 65,5 millions de dinars. Cette affaire remonte au mois de mars 2010 lorsque les éléments de la Gendarmerie nationale ont déclenché une enquête à la suite d'une « base d'informations faisant état de dépassements dans l'octroi de crédits » au niveau de cette agence bancaire située à Sidi

Mabrouk. Les bénéficiaires de ces crédits au nombre de 86, dont 10 clients fictifs, ont fourni, bénéficiant de complaisances à la banque, des documents administratifs falsifiés, à l'exemple de fiches de paie, comptes courant postaux, certificats de résidence, attestations de travail et autres, a-t-on souligné. Selon des précisions fournies par le commandant Bellahouel, le seul montant des véhicules comptabilisés sous des noms fictifs est de l'ordre de 10,148 millions de dinars. Rappelons dans ce sens que les crédits automobiles ont été supprimés par le gouvernement, à la faveur des nouvelles dispositions véhiculées par la loi de finances Complémentaire (LFC 2009).

Une mesure difficilement acceptée certes et par les citoyens et par les concessionnaires automobiles, justifiée par les pouvoirs publics par le souci de maîtriser l'endettement des ménages algériens. Au-delà de cet aspect purement social, les pouvoirs publics veulent également mettre un terme aux malversations suscitées par ce genre de crédits à la consommation au sein des banques. Cette affaire de trafic que vient de mettre à jour la Gendarmerie nationale est une preuve concrète sur ce type de malversations qui saignent à blanc l'économie nationale et fragilise davantage le système financier national.

L. B.

AFFAIRE DU NAUFRAGE DU BECHAR

## La perpétuité requise contre 5 cadres de la CNAN

Le ministère public du tribunal criminel près la cour d'Alger a requis, hier, la prison à perpétuité à l'encontre de cinq accusés dans l'affaire du naufrage du cargo le Bechar relevant de la Compagnie nationale de navigation (CNAN) en novembre 2004, et deux ans de prison ferme pour le sixième accusé. Le procureur général a, dans son réquisitoire, demandé l'application de la peine maximale à l'encontre de cinq accusés à savoir l'ex-P-dg de la compagnie, le directeur de l'équipement et des techniques, le directeur technique du navire, l'inspecteur technique du bateau le Bechar, le directeur de l'armement du navire et deux ans de prison ferme à l'encontre d'un sixième accusé en l'occurrence l'ingénieur technique chargé du suivi du navire. La responsabilité pénale, a-t-il ajouté, «incombe aux cinq accusés qui savaient parfaitement que le navire n'était pas prêt à prendre la mer d'où le caractère criminel des faits qui leur sont reprochés ». Le naufrage du Bechar, a-t-il dit, « n'était pas une

fatalité » comme l'ont déclaré les accusés, soulignant qu'il adhérait à la position de la partie civile dans l'affaire pour ce qui est de l'établissement des responsabilités en les personnes des accusés qui sont, selon lui, « responsables de ce naufrage ». « Les accusés n'ont pas pris les précautions nécessaires pour garantir la sécurité du navire et de son équipage », a relevé le procureur général, tout en précisant que « tous les témoins étaient unanimes à dire que le naufrage était dû aux carences du navire ».

Après avoir passé en revue de nombreux témoignages et rapports des parties concernées en la matière, les avocats de la partie civile ont considéré que la CNAN « n'a pas respecté ses engagements car les autorisations d'exploitation du navire, de la radio et du radar avaient expiré outre les pannes enregistrées au niveau des générateurs électriques du navire et de l'ancre ». Le Bechar avait, selon les plaidoiries, pris la mer sans son commandant et en l'absen-

ce des officiers du pont ce qui montre qu'il était en situation illégale, comme l'a souligné un des avocats. Et de s'interroger sur l'absence du contrôle technique du navire, insistant sur le fait que ces responsables auraient pu décider la non autorisation de la sortie en mer du navire en raison des mauvaises conditions climatiques qui prévalaient alors.

Le tribunal criminel devrait entendre hier après-midi la plaidoirie de la défense des accusés avant les délibérations et le prononcé du verdict.

Le naufrage du navire le Bechar en novembre 2004 a fait 18 morts parmi les membres de l'équipage. Le tribunal criminel près la cour d'Alger avait entamé l'examen de l'affaire en octobre dernier mais avait décidé de la renvoyer en raison de l'absence de la défense de deux accusés ce qui a amené le président de la cour à désigner deux avocats à leur place.

L. B.

TRAFIC DE STUPÉFIANTS, CONTREBANDE, FAUSSE MONNAIE ...

## 4.129 individus emprisonnés en un mois

Pas moins de 4.129 personnes dont 90 de nationalités étrangères ont été écroués durant le mois d'octobre de l'année en cours sur l'ensemble du territoire national. Selon un communiqué rendu public par la cellule de communication de la Gendarmerie nationale, il s'agit de criminalité de droit public et de différents crimes et délits, à savoir le crime organisé, le trafic de stupéfiants, la contrebande, l'immigration irrégulière, la fausse monnaie, la trafic de véhicules et le trafic d'armes. Ainsi que d'autres affaires constatées par les services de la Gendarmerie nationale à l'image de la contrefaçon de seaux de l'Etat et

celles relatives à la corruption, le trafic d'influence et la fraude fiscale. Pour ce qui est de la population délinquante, le communiqué fait état de 7.097 personnes, dont 192 femmes. La tranche d'âge la plus affectée est celle entre 18 et 30 ans pour un nombre de près 3.850. Celle des moins de 18 ans tient compte de 301 personnes. Concernant les suites judiciaires, 2.141 personnes ont été écrouées durant cette période. En outre, près de 4.070 ont été libérées et quelque 104 mises sous contrôle judiciaire.

A.B.

FERTILISATION DES CÉRÉALES EN ALGÉRIE, SELON UN EXPERT DE L'INA

## Pour un meilleur rendement à l'hectare

Durant la journée de clôture de cet événement désormais traditionnel plusieurs conférences ont été animées par des experts, ayant particulièrement trait aux ressources hydriques et à l'irrigation dans l'agriculture moderne dominée par la mécanisation et la fertilisation à outrance pour de meilleurs rendements à l'hectare.

PAR AMAR AOUIMER

Le Salon international de l'agriculture Afro Expo 2010 a été riche en enseignements et en conférences et débats entre les professionnels et les différents participants qui ont pu s'imprégner, non seulement des potentialités agricoles de l'Algérie, mais également de celles des pays européens, tels que l'Espagne et la France. L'échange d'informations et de données, ainsi que le transfert de savoir-faire et de technologies ont été au centre de l'intérêt des exposants et des opérateurs économiques en quête de partenariat et de coopération, des contacts importants et des relations d'affaire ont été parmi les principales préoccupations des 176 participants, dont 84 firmes étrangères (France, Espagne et



PH/D.R.

Chine). Durant la journée de clôture de cet événement désormais traditionnel et prenant de plus en plus de l'ampleur et de notoriété internationale, plusieurs conférences ont été animées par des experts ayant particulièrement trait aux ressources hydriques et à l'irrigation dans l'agriculture moderne dominée par la mécanisation et la fertilisation à outrance pour de meilleurs rendements à l'hectare. Ainsi, le forum sur l'eau et l'agriculture a disséqué la problématique du manque d'eau en Algérie où l'accent a été surtout mis sur l'utilisation rationnelle des techniques d'irrigation. Les exposants espagnols spécialisés dans le domaine de l'irrigation goutte-à-goutte ont été présents en force durant cette manifestation économique et commerciale. Même le secteur de la phoenici-

culture a été décortiqué puisque un conférencier a présenté le système de pilotage sur les palmiers dattiers. "Je ne m'acharnerai pas comme certains techniciens qui continuent à croire que c'est en mettant un maximum de moyens et d'instruments que nous allons atteindre et rivaliser des niveaux de rendement escomptés comme on les voit ailleurs, mais plutôt cela passe par une sensibilisation et une meilleure valorisation de ces moyens. Aujourd'hui, l'Algérie a des moyens que d'autres pays qui arrivent à réaliser de meilleurs rendements que nous n'en ont pas", a notamment déclaré, avant-hier, en marge du forum interprofessionnel portant sur la santé et la nutrition végétale dont le thème central est inhérent aux contraintes et à la fertilisation des céréales en Algérie,

Abderazak Khedim, responsable technique et du développement à TIMAC et chercheur à l'Institut national d'agronomie. Il n'a pas manqué de mettre en évidence l'importance des types d'engrais actuellement utilisés en Algérie, alors que certains sont carrément des matières premières que les plantes ne peuvent pas absorber. Il s'agit plutôt, dit-il, de les rentabiliser en utilisant des intrants adéquats et protégés sans pour autant citer des noms commerciaux, car, ajoute-t-il, les sols méditerranéens sont contraignants. "Les méthodes de fertilisation en vigueur actuellement ne sont pas suffisamment valorisées. Car les fertilisations qui sont valables ailleurs ne sont pas automatiquement valables chez nous", a-t-il souligné. Les conditions climatiques ne sont pas, bien entendu, identiques, d'où l'expert insiste sur les particularités de chaque zone, en mettant l'accent sur les microzones en Algérie. La bande allant de Sétif jusqu'au nord constantinois constitue, selon l'expert, une zone spécifique qui nécessite une fertilisation adéquate. C'est pourquoi il parle de contraintes liées aux changements climatiques, de pluviométrie non constante et de la nature des sols semi-arides. L'émergence de nouvelles techniques de fertilisation mises, actuellement, sur le marché se pose en termes de valorisation et de vulgarisation pour atteindre les objectifs fixés par le secteur dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014. A. A.

LE CIMENT EN HAUSSE DE 7%

## 48.000 TONNES DE MIEL EN DEUX ANNÉES

Le climat de l'Algérie chaud et ensoleillé favorable à l'éclosion et à l'essaimage des abeilles permet une production importante de miel. L'objectif à court terme fixé par les apiculteurs prévoit, notamment, la production de plus de 100 000 tonnes d'ici quatre années. La 1ère Foire nationale du miel a été inaugurée, jeudi dernier à Alger avec la participation d'une quarantaine d'apiculteurs représentant plusieurs wilayas du pays pour exposer outre leurs miels, d'autres produits apicoles. L'édition de cette année, rapporte l'APS, "marque l'évolution significative de la production de cette filière au cours de ces deux dernières années avec une production de 48.000 tonnes (48 millions de kg) contre 33.000 tonnes en 2008", selon un des organisateurs. La filière apicole s'est assignée comme objectif principal d'atteindre 100 000 tonnes de miel d'ici 2014. Cette manifestation économique et commerciale inaugurée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, expose plus de 13 variétés de miel en plus d'autres produits apicoles comme la cire au

naturel ou transformée en des objets de décoration. Les professionnels ont exprimé leur satisfaction de voir, pour la première fois, un haut responsable de l'Etat venir visiter les stands de la foire qui se tient du 25 novembre au 4 décembre au niveau de la Coopérative apicole de Gué-de-Constantine, dans la banlieue d'Alger, selon l'agence. Les apiculteurs ont soulevé plusieurs problèmes liés, entre autres, à la commercialisation, à l'exportation, à la formation, aux pesticides qui menacent les insectes ainsi que l'absence d'un laboratoire d'analyse spécialisé. "Notre miel est stocké dans nos maisons, alors que notre produit est très demandé à l'étranger", affirme un apiculteur de la wilaya de Tizi-Ouzou. Justement, cette région de Kabylie possède des sites adaptés à la culture et l'élevage des abeilles et les apiculteurs sont nombreux à se consacrer à cette activité lucrative sachant qu'un kilogramme de miel vaut plus de 2.500 DA et le prix va crescendo chaque année. Le miel algérien est de meilleure qualité et devance celui importé de Californie qui est actuellement commercialisé dans la plu-

part des marchés régionaux et locaux en Algérie. "Nous avons des miels monofloraux très recherchés, mais nous ne pouvons pas exporter à cause de l'absence d'un laboratoire d'analyses répondant aux normes internationales", a regretté un autre professionnel de Blida. Aussi, le miel produit par les apiculteurs nationaux est très prisé dans le marché européen notamment pour ses valeurs nutritives, ses splendides vitamines et ses bienfaits indéniables pour la santé. C'est un meilleur remède contre toutes les maladies et très thérapeutique pour l'humanité. Ses vertus médicamenteuses sont naturelles, certaines et meilleures que les produits pharmaceutiques à base de produits chimiques. Benaïssa a promis aux apiculteurs de les "accompagner avec force", et les a appelés à relever le défi d'atteindre l'objectif de 100.000 tonnes d'ici 2014. En plus de la production nationale, l'Algérie importe en moyenne 150.000 tonnes de miel par an, qui provient de Thaïlande, de Turquie, d'Arabie saoudite et des Etats-Unis. A. A.

A. A.

DES PRÉVISIONS DE 18 MILLE TONNES EN 2012

## LE CIMENT EN HAUSSE DE 7%

Les responsables en charge de la production et de la commercialisation du ciment estiment que les capacités productives nationales pourraient atteindre plus de 18 mille tonnes d'ici deux années. La production de ciment du secteur public a enregistré une hausse de 7% à la fin du mois d'octobre 2010, reprenant des informations émanant du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA). Les douze cimenteries du groupe ont produit, du premier janvier à fin octobre 2010, près de 10,089 millions de tonnes, contre 9,465 millions de tonnes durant la même période de

2009, soit une hausse de 7%, selon l'APS qui cite le GICA. Les statistiques montrent qu'avec une production de 11,5 millions de tonnes par an, le secteur public couvre 67% de la production nationale, alors que le reste est assuré par le secteur privé. Des extensions de capacités de production avaient été entreprises au niveau des cimenteries de Chlef (Oued Sly), Aïn Kebira (Sétif) et Béni Saf (Aïn Témouchent) pour une production supplémentaire globale de 6 millions de tonnes, soit 2 millions de tonnes de plus pour chacune de ces trois cimenteries. Dans les deux prochaines

années, la crise du ciment et les pénuries engendrant des spéculations et des surenchères pourraient être sensiblement atténuées avec l'ordonnement et l'organisation de la filière. Avec ces extensions des capacités, la production de l'ensemble des cimenteries publiques atteindrait les 18 millions de tonnes à partir de 2012, selon des prévisions. Les trafiquants de ciment et les malversations inhérentes à la commercialisation illicite, au marché informel, de ce produit à des prix vertigineux seraient endigués avec la surproduction à écouler sur le marché domestique. A. A.

A. A.

OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE

## Alain Rolland invite les Suisses à développer des projets

Les industriels suisses, surtout ceux de la Romandie et de la Suisse alémanique, s'intéressent de plus en plus aux affaires en Algérie et s'informent continuellement par le biais de la Chambre de commerce et d'industrie Suisse Algérie. En effet, selon Alain Rolland, président de la Chambre de commerce et d'industrie Suisse-Algérie (CCISA), "l'Algérie offre de nombreuses opportunités d'affaires aux sociétés suisses tout en appelant ces sociétés et ces firmes à tirer profit des avantages que présente ce pays, notamment en matière d'investissement". Il existe de "nombreuses opportunités d'affaires en Algérie et c'est à nous, chambres de commerce, de faire savoir tous les avantages que ce pays offre en matière d'investissement et d'implantation de nouvelles sociétés", a-t-il déclaré dans une interview à l'hebdomadaire "Les Afriques" paraissant simultanément à Casablanca, Abidjan et Dakar. "Rolland est optimiste quant au développement du partenariat entre l'Algérie et la Suisse". "Nous venons d'en faire l'expérience et elle se révèle positive", a ajouté Rolland, dont la société a entrepris la réalisation à Oran d'un centre commercial et de loisirs similaire à celui d'Alger. Concernant les priorités fixées à la Chambre qu'il préside, Rolland a indiqué "qu'un accent sera mis sur le développement durable surtout que c'est un sujet qui rencontre un véritable intérêt auprès des autorités algériennes" poursuivant qu'il y a énormément à faire dans tout ce qui concerne le traitement des déchets, précisant "c'est toute une industrie à développer et des réflexes à acquérir". Aussi, Rolland a déclaré que la CCISA allait inciter les entreprises suisses à s'intéresser davantage au secteur du tourisme en Algérie qui "possède tous les atouts pour développer une grande industrie touristique" surtout qu'elle "dispose d'un littoral immense et de toute beauté avec des sites balnéaires et archéologiques de première qualité". Les industriels et opérateurs économiques suisses sont bien calés en ce qui concerne la construction d'infrastructures hôtelières et touristiques sachant qu'ils sont très méticuleux et expérimentés dans ce domaine. A. A.

AU 2<sup>E</sup> TRIMESTRE 2010

## Essor de l'activité du secteur du textile

L'activité du secteur du textile a connu une hausse au deuxième trimestre 2010, après avoir entamé sa reprise dès le 3<sup>e</sup> trimestre 2009, contrairement à celle des cuirs qui n'arrive pas à suivre, indiquent les résultats d'une enquête réalisée par l'Office national des statistiques (ONS) auprès des chefs d'entreprise. Les capacités de production sont utilisées à plus de 75% par 77% des entreprises du textile et par 70% de celles des cuirs, selon les résultats de cette enquête d'opinion, qui porte sur le type et le rythme de l'activité industrielle. Le degré de satisfaction des commandes en matières premières est supérieur à la demande exprimée, selon près de 78% des chefs d'entreprise du secteur des textiles et reste inférieur à la demande pour plus de 29% de celui des cuirs. Cependant, plus de 34% des entreprises du textile et plus de 53% de celles des cuirs ont connu des ruptures de stocks, induisant à des arrêts de travail de plus de 10 jours à la plupart des entreprises des deux secteurs. La consommation d'énergie a baissé selon les industriels des cuirs, alors que l'approvisionnement en eau reste insuffisant, selon la majorité des entreprises des textiles et de plus de 23% de celles des cuirs. En outre, plus de 78% des chefs d'entreprise des textiles et plus de 48% de ceux des cuirs ont connu des pannes d'électricité induisant des arrêts de travail de moins de 6 jours à l'ensemble des concernés des deux secteurs. Malgré la hausse des prix de vente, la demande a augmenté selon les chefs d'entreprise du textile et a baissé selon ceux des cuirs et chaussures, en dépit de la stabilité des prix de ventes. Environ 95% des représentants d'entreprises des textiles déclarent avoir satisfait toutes les commandes, et près de 53% de ceux des cuirs indiquent le contraire. Près de 26% des industriels du textile ont des stocks de produits fabriqués, situation jugée "anormale" par plus de 40% de ces derniers.

OUED SMAR, BIDONVILLE ALI-KHODJA

# Une misère décuplée par l'arrivée des pluies

Les sites de bidonvilles partagent entre eux les mêmes conditions de vie inhumaines. Un quotidien de misère qu'ils partagent avec les rats et autres insectes nuisibles. Les mots se révèlent impuissants à décrire la souffrance de ces pauvres hères leur misère dépassant toute imagination...

PAR CHAFIKA KAHLAL

Les résidents des bidonvilles de la capitale appréhendent fortement les pluies automnales. De fait ces précipitations sont synonyme pour eux d'infiltrations et fuites dans leurs taudis, mares boueuses, débordement des égouts, mais surtout les dangereuses crues des oueds auprès desquels sont édifiés, très souvent, ces bidonvilles. C'est le cas du gigantesque bidonville de Oued Smar, qui abrite plus de 14.000 habitants. Sur les 600 sites existant à travers la capitale, celui de Oued Smar est considéré comme étant le plus grand. L'ensemble des bidonvilles érigés tout le long de oued Smar n'ont, jusqu'à aujourd'hui, pas encore été touchés par l'opération d'éradication. Selon une récente enquête, menée par les services de la wilaya d'Alger en collaboration avec les services de sécurité et les communes, 45 mille familles vivaient sur les 600 sites de bidonvilles. Celui de oued Smar, abrite plus de huit sites parmi lesquels celui de Ali-Khodja, ou encore celui dit Ramil, tous ces sites partagent les mêmes conditions de vie inhumaines. Un quotidien qu'ils partagent avec les rats et les moustiques. Les mots sont impuissants à décrire la souffrance de ces pauvres hères puisque leur misère dépasse toute imagination. « Nous attendons depuis de nombreuses années une décision de relogement, nous avons repris confiance depuis le relogement des habitants de quelques bidonvilles. Mais au fil des mois nos espoirs



À quand la fin de ces sites qui sont une insulte à la dignité humaine.

s'amenuisent », nous dira un habitant du bidonville Ali-Khodja. Cette désillusion vient du fait qu'aucun des sites de Oued Smar n'a été, jusque-là, touché par les opérations de relogement, nous explique-t-on. Les habitants cultivaient l'espoir de ne pas passer un autre hiver dans des conditions aussi lamentables, mais espoir vain. Chaque goutte de pluie représente une vraie menace pour eux. « Les intempéries de ces derniers mois ont détruits plusieurs de nos baraques. Deux personnes ont même été emportées par les eaux de l'oued », nous dit d'une voix coléreuse un père de famille qui voit chaque jour la vie de sa famille menacée. Aujourd'hui les habitants de ce site sur lequel sont concentrées toutes les misères, menacent de recourir aux actions de rue pour faire entendre leurs voix. Ils dénoncent en outre les promesses, non tenues, des responsables locaux qui se sont succédé à la tête de l'APC. Il est utile de rappeler que la période 2005-2010 a vu l'éradication de pas moins de 81 sites d'habitat précaire à travers la capitale. Il est à rappeler aussi que la wilaya d'Alger a mis en place, pour l'année en cours, un programme visant le relogement de 12 mille

familles. Ce plan de relogement a été élaboré de manière à prendre en compte les impératifs de développement de la capitale, avec un intérêt particulier pour les bidonvilles situés au cœur de l'hyper centre d'Alger, ce qui justifie la concentration des opérations de relogement au centre tout en ignorant, pour l'heure, les autres localités à l'instar de Oued Smar. Ce programme de relogement s'articule, rappelons-le encore, sur plusieurs axes comprenant le « Traitement des cités populaires », « La prise en charge des familles habitant les immeubles menaçant ruine », « L'éradication progressive des bidonvilles situés à l'hyper centre de la capitale », « Le relogement définitif des familles habitant les 25 sites de chalets dans la capitale », « Le relogement des familles résidant dans des immeubles menaçant ruine dans le périmètre de la sauvegarde de La Casbah » et « Le relogement des familles habitant les cimetières ». Ainsi les habitants des bidonvilles de Oued Smar n'ont pas d'autre choix que de prendre leur mal en patience en attendant leur relogement dans des appartements décentes pour recouvrer leur dignité.

C. K.

CITÉ AÏN FRANNE, BENI MESSOUS

## Coupures électriques intempestives

PAR DJAMEL BOUKERMA

Les habitants de la cité Aïn Franne à Beni Messous connaissent, ces derniers jours, des coupures électriques itératives et sans aucune mise en garde, a-t-on appris auprès des locataires de ladite cité. Ces coupures électriques qui durent très souvent des journées entières génèrent, affirmant-ils de nombreuses nuisances empoisonnant leurs quotidiens et mettant à mal leur électroménager. Les résidents de cette cité voient les denrées, conservées dans leurs congélateurs, détériorées et bonne pour les poubelles cela sans parler des médicaments à garder au frais à l'instar de l'insuline pour les diabétiques. Les bougies et chan-

delles sont de retour dès la nuit tombée et l'insécurité s'installe à l'extérieur à la faveur des ténèbres opaques qui recouvrent la cité.

Les habitants de la cité Aïn Franne déplorent particulièrement le fait de ne pas être avisés de ces coupures afin de pouvoir prendre leurs dispositions : « On n'arrive pas à comprendre les causes exactes de ces coupures imprévisibles, vraiment cela devient insupportable lamentable ! », nous dit l'un des habitants de cette cité. Par ailleurs, les commerçants installés dans cette cité ne sont pas logés à meilleure enseigne et souvent ils sont contraints de baisser leurs rideaux, il faut savoir que les boulangeries sont parmi les plus pénalisées par ces cou-

pures récurrentes puisqu'il sont forcés d'arrêter toute activité.

A cet effet l'un des gérants de l'un des commerces d'alimentation générale nous dira à ce propos : « On est vraiment pénalisés par ces longues coupures électriques, cela nuit grandement à nos équipements électriques, sans parler des produits périssables que nous devons jeter, ce qui nous occasionne un important manque à gagner. Face à cette situation, qui donne tout l'air de s'installer dans la durée, les familles et les commerçants de la cité Aïn Franne sollicitent les autorités concernées leur demandant d'intervenir pour mettre fin à leurs tourments.

D. B.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## 856 retraits de permis de conduire en 48 heures



Pas moins de huit cent cinquante-six (856) retraits de permis de conduire ont été enregistrés à travers la capitale en l'espace de quarante-huit (48) heures. C'est ce qu'a révélé la cellule de communication de la Gendarmerie nationale, dont la brigade de sécurité routière a initié une opération coup-de-poing ayant été menée récemment et qui s'est étalée donc sur quarante-huit (48) heures. Ainsi selon le bilan, exposé jeudi passé, par le colonel Taïbi, commandant du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger, quelque sept mille neuf cent trente-cinq (7.935) moyens de locomotion ont été identifiés dont trois (3) récupérés et trente (30) mis en fourrière. En outre, mille cinq cent vingt-six (1.526) délits et infractions ont été constatés par les éléments de la Gendarmerie nationale toujours dans la wilaya d'Alger.

Par ailleurs, le taux des accidents, depuis le début de l'année en cours, a diminué, et ce, a fait savoir Taïbi, comparativement à celui enregistré au cours de la même période de l'année 2009, à savoir mille quatre vingt-sept (1.087) accidents en 2009 contre huit cent treize (813) cette année, soit une baisse de deux cent quarante-sept (247) accidents.

Dans ce sens, cent douze (112) morts, victimes d'accidents de la circulation, ont été enregistrés l'année passée contre quatre vingt deux (82) en 2010. Le nombre de blessés a également baissé de quatre cent cinquante-trois (453) cas. Concernant les causes principales de ces accidents, le facteur humain arrive en tête de liste en premier avec sept cent quatre vingt neuf (789) cas. Sur ce dernier point, près de 50% de ces cas sont dus à la négligence des piétons, informe-t-on.

A. B.

SEAAL

## Coupures d'eau dans plusieurs localités

Une interruption de l'alimentation en eau potable, touchera dans la journée de demain, plusieurs communes de la wilaya d'Alger. C'est ce qu'a annoncé la Société de l'aeau et assainissement (SEAAL) dans un communiqué rendu public jeudi passé.

Cette perturbation de l'alimentation en eau courante concernera les communes de Aïn Taya, Bordj El-Bahri, El Marsa et la localité de Heraoua, elle s'étalera tout au long de la journée de demain soit de 9h du matin à 17h.

Selon le même communiqué de la Société de l'aeau et assainissement d'Alger, cette coupure est rendue nécessaire pour les besoins des travaux menés pour la maintenance et de nettoyage des réservoirs d'eau entrepris dans la localité de Chebcheb au niveau de la commune de Reghaïa. Cependant, la Société de l'eau et assainissement d'Alger a assuré que des camions citernes seront mis à la disposition des entreprises publiques et établissements hospitaliers de ces communes afin d'atténuer les éventuels désagréments générés par cette interruption de l'alimentation en eau potable dans ces localités.

K. H.

## GUELMA

**2 nouvelles voies de contournement**

Deux voies d'évitement destinées à contourner quatre communes de la wilaya de Guelma seront prochainement lancées en travaux sur les routes nationales (RN) n° 20 et 80, a annoncé la Direction des travaux publics. La réalisation de ces chaussées, dont l'étude technique sera finalisée "début 2011", contribuera à fluidifier le trafic routier dans les 4 communes concernées, à savoir Boumahra-Ahmed et Belkheïr (est de Guelma), Bouati-Mahmoud et El-Fedjoudj, situées dans la partie nord-ouest de la wilaya, a précisé le chef du service "développement des infrastructures de base" à la DTP. Ces évitements permettront également de mettre fin aux encombrements enregistrés au quotidien dans les grandes agglomérations situées sur les axes routiers reliant la wilaya de Guelma aux autres régions de la partie est du pays. Inscrite au titre de l'exercice 2009, l'étude technique devra prévoir, selon ce responsable, "la création d'une double voie de 25 km sur deux axes routiers figurant parmi les plus importants et les plus sollicités de la wilaya", a encore indiqué le chef de service, soulignant que les travaux de ce projet s'effectueront "par étapes" pour toucher dans un premier temps une tranche de 12,5 km, qui sera réalisée sur la RN 80, entre les communes d'El-Fedjoudj et de Bouati-Mahmoud. S'agissant de la seconde tranche du projet, soit 12,5 km sur la RN 20 entre les villes de Guelma, Boumahra-Ahmed et de Belkheïr, Mlle Amel Siafi, responsable des études techniques à la DTP, a indiqué que son lancement est tributaire de la levée de plusieurs obstacles parmi lesquels l'existence, sur le tracé de cette future chaussée, d'une unité de fabrication du marbre dans la commune de Boumahra-Ahmed.

## TIZI-OUZOU

**Un hôpital de jour pour les jeunes malades mentaux**

Un hôpital de jour pour la prise en charge des maladies mentales chez les jeunes est actuellement en réalisation, à proximité de l'établissement psychiatrique régional d'Oued Aïssi, dans la banlieue de Tizi-Ouzou, a annoncé, jeudi, le directeur général du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Tizi-Ouzou. Cette structure de santé spécialisée sera dotée d'équipements de pointe en matière d'examen, radiologie et analyses biologiques, pour une meilleure prise en charge de cette catégorie de malades, qui ne bénéficiait auparavant que de consultations externes. L'hôpital psychiatrique d'Oued Aïssi, doté d'une capacité d'accueil de 330 lits, a été sélectionné depuis deux années par la commission nationale médicale d'habilitation pour servir de base à une formation supérieure appliquée pour les étudiants en psychiatrie. Une première promotion de sept psychiatres a déjà été formée l'année dernière, dans l'attente de la sortie d'une seconde promotion de huit autres médecins, qui porteront ainsi, au niveau de la wilaya, le nombre de spécialistes dans cette discipline à 30 praticiens.

## ANNABA

**Le projet de la grande mosquée sera lancé début 2011**

Le projet de la grande mosquée de Annaba sera lancé "durant les premiers mois de l'année 2011", a-t-on appris, jeudi, lors des travaux d'une rencontre consacrée à la présentation de l'esquisse de ce projet. Devant être réalisé dans un délai de 36 mois, cet édifice religieux, qui sera implanté dans la commune d'El-Bouni, au Sud-ouest de la ville de Annaba, comprend une salle de prière pouvant accueillir près de 15.000. Des salles d'enseignement du Saint Coran, une bibliothèque, un parking, un restaurant et des logements individuels et collectifs ainsi que des locaux commerciaux et d'autres espaces utiles constituent les autres éléments de cette mosquée qui sera dotée d'un minaret de 100 mètres de haut. Intervenant lors de cette rencontre, le wali de Annaba a appelé les citoyens à contribuer à la réalisation de ce lieu de culte. Une commission a été, par ailleurs, désignée pour apporter, en cas de besoin, des remarques sur l'esquisse du projet avant de se prononcer sur son approbation. Cette rencontre à laquelle ont participé de nombreux citoyens de divers horizons professionnels, a été organisée au Palais de la culture par la commission de la grande mosquée de Annaba. **APS**

## BLIDA, DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE

**Le conventionnement avec les médecins prend forme**

*Il y a lieu de rappeler que ce système de tiers payant des soins de santé avait été lancé en 2009 au niveau de la wilaya d'Annaba avant de s'étendre à d'autres wilayas telles que Médéa, Tlemcen, Oum El-Bouaghi et Tindouf qui ont été des régions pilotes dans l'utilisation de la carte Chifa.*

PAR MADANI HICHEM

L'élargissement du système tiers payant (dispense de l'avance des frais médicaux) aux soins de santé prodigués par les médecins s'inscrivant dans le cadre du programme de développement du système de la sécurité sociale, commence à prendre forme au niveau de la wilaya de Blida.

Ainsi, au lendemain de la rencontre de septembre dernier et à laquelle prirent part plusieurs praticiens du secteur privé et portant sur l'explication du dispositif de conventionnement, certains médecins continuent de montrer leur réticence au système, en mettant en exergue les difficultés de remboursement, ou encore sur la tarification. Néanmoins, on a appris que ces derniers temps, des médecins généralistes de la région ouest de la wilaya ( El Affroun, Mouzaia et



Développement du partenariat médecin/ CNAS.

Chiffa) ont commencé à adopter le nouveau système avantageux notamment pour les retraités et leurs ayants-droit. Il y a lieu de rappeler que ce système de tiers payant des soins de santé avait été lancé en 2009 au niveau de la wilaya de Annaba avant de s'étendre à d'autres wilayas telles que Médéa, Tlemcen, Oum El Bouaghi et Tindouf qui ont été des régions pilotes dans l'utilisation de la carte Chifa.

Pour la première phase qui touche les retraités et leurs ayants-droit, le dispositif de conventionnement du médecin traitant s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité aux soins de cette frange de la population. Selon les explications fournies par des responsables de la CNAS de Blida, le dispositif vise une

meilleure organisation au système de l'offre de soins, une amélioration du suivi médical des assurés sociaux, sans omettre le développement d'un partenariat médecin/ CNAS.

Or, pour leur part, les médecins contactés à propos de cette nouvelle vision, bon nombre d'entre eux déplorent le manque d'information. L'un d'eux qui a préféré garder l'anonymat affirme que la rencontre de septembre dernier n'a rien apporté de concret, alors qu'elle devait faire l'objet d'une large explication, car le sujet en lui-même était important. «Certains confrères n'ont rien compris sur les tarifs des honoraires et encore moins sur la prescription des médicaments produits à l'étranger ou localement» a-t-il ajouté.

M. H.

## ZIGHOUD-YOUCF (CONSTANTINE), DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

**Réalisation d'une station d'épuration des eaux usées**

La commune de Zighoud-Youcef, au nord de la wilaya de Constantine, sera prochainement dotée d'une station d'épuration des eaux usées (STEP), a annoncé le directeur de l'hydraulique (DHW). Les travaux de réalisation de ce projet, dont l'étude technique a été finalisée, seront lancés "début 2011", a précisé ce responsable, soulignant que cette réalisation nécessitera un investissement de 1,5 milliard de dinars. D'une capacité de 100 mille équivalent-habitants, l'ouvrage servira prioritairement à lutter contre les différentes formes de maladies à transmission hydrique, au moyen du traitement des eaux usées provenant des localités des



communes de Zighoud-Youcef et de Didouche-Mourad. La station est aussi destinée à la protection de la nappe phréatique qui alimente les populations rurales de ces deux communes, selon le DHW qui a précisé que les eaux recyclées, selon le principe du "traitement biologique par boues activées à faible charge", seront réutilisées

au profit des secteurs de l'agriculture et de l'industrie. S'inscrivant dans le cadre des efforts de la wilaya de Constantine en matière d'assainissement, un autre projet consistant à élaborer une étude d'extension de la station d'épuration de la commune d'Ibn Ziad a été retenu pour 30 millions de dinars. Cet équipement devra atteindre

une capacité de traitement de 300 mille équivalent-habitants pour les villes de Constantine, El-Khroub, Ain Smara et de Hamma-Bouziane. L'autre grande agglomération de la wilaya de Constantine, la nouvelle ville Ali-Mendjeli, devrait également bénéficier, à moyen terme, d'une STEP, dont le coût pourrait avoisiner, entre l'étude technique et la réalisation, les deux milliards de dinars. Les ressources en eaux traitées par ces ouvrages d'épuration seront reversées dans les cours d'eau pour alimenter le barrage de Beni Haroun et serviront à l'irrigation de quelque 400 hectares de terres agricoles à travers la wilaya.

APS

EL-BAYADH, COMMUNE DE BREZINA

## NOUVELLE ZONE D'EXTENSION TOURISTIQUE

*Premier du genre dans cette commune, ce projet de ZET devant couvrir une surface de 120 ha devra comporter une série de structures à même de promouvoir le secteur du tourisme, à l'instar d'un centre équestre et certains complexes sportifs, en plus d'un ensemble de structures d'accompagnement nécessaires à la relance de l'activité touristique.*

Le secteur du tourisme de la wilaya d'El-Bayadh vient de bénéficier d'un projet de création d'une nouvelle zone d'extension touristique (ZET) au niveau de la commune de Brezina, a indiqué la direction locale du Tourisme.

L'étude technique de cette ZET vient d'être élaborée et les travaux de sa réalisation seront lancés une fois finalisées les différentes étapes procéduraires relatives au lancement du projet, a indiqué le directeur du secteur. Premier du genre dans cette commune, ce projet de ZET devant couvrir une surface de 120 ha devra comporter une série de structures à même de promouvoir le secteur du tourisme, à l'instar d'un centre équestre et certains complexes sportifs, en plus d'un ensemble de structures d'accompagnement nécessaires à la relance de l'activité touristique, a indiqué Lâachouri Abdellah.



Le barrage de Brezina.

Parmi les structures projetées également sur cette ZET, un parc d'attraction et de détente au profit des familles et une zone forestière renfermant plusieurs plantes sahariennes et reflétant la spécificité de la commune de Brezina. Occupant un emplacement de choix, ce projet "prometteur" de ZET jouxte le vieux ksar de "Bent El-Khas" et la zone de "El-Gour" qui revêt un cachet historique et civilisationnel et représente une destination de prédilection pour les touristes nationaux et étrangers de par sa proximité de la palmeraie de Brezina et du barrage de Larouia.

Les responsables du secteur s'emploient à faire de cette nouvelle zone d'extension touristique un passage obligé des usagers du réseau routier de la région, que ce soit à destination de Ghardaia au Sud, via Metlili, ou

vers Laghouat à l'Est, eu égard au fait que cette ZET se situe au centre des trois wilayas d'El-Bayadh, Laghouat et Ghardaïa.

Le projet est également appelé à promouvoir la dynamique de développement dans les localités voisines, dont Gouirat El-H'bar, Aïn Amara et Sid El-Hadj El-Din, a-t-on estimé.

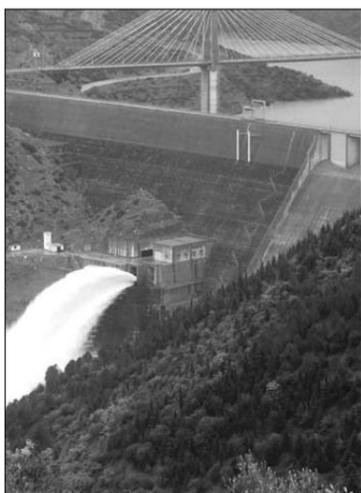
Commune susceptible de booster l'activité touristique dans la région, Brezina dispose d'importants atouts touristiques naturels et archéologiques, dont les palmeraies, une série de monuments historiques et archéologiques remontant à l'ère pré-historique, à l'instar de gravures rupestres, cavernes et empreintes de dinosaures, qui suscitent l'intérêt aussi bien des touristes que des géologues et chercheurs. APS

## TELEGHMA (MILA), AMÉNAGEMENT DU PÉRIMÈTRE D'IRRIGATION Avancement appréciable des travaux

Lancés au mois d'août dernier, les travaux d'aménagement du périmètre hydro-agricole de Teleghma (Mila), ont déjà atteint un taux de réalisation de 15 %, a indiqué le directeur du projet à l'Office national de l'irrigation et du drainage (Onid).

Selon ce responsable, la première tranche de ce projet inscrit dans le cadre des opérations de transfert des eaux du barrage de Béni Haroun, vise à aménager 4.447 hectares de terres agricoles dans le périmètre de Télégghma, au Sud de la wilaya de Mila, sur une surface à irriguer évaluée à près de 8.000ha.

Le projet dont les délais de réalisation par l'entreprise Hydro-Aménagement sont fixés à 16 mois, permettra d'acheminer 38 millions de m<sup>3</sup> au moyen des canaux relevant du système de transfert du barrage de Beni Haroun, situés entre le barrage-tampon d'Oued Athmania et la station de pompage prévue à proximité de Aïn Kercha, dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi. Selon le responsable du



projet, le coût global est estimé à 4 milliards de dinars qui serviront aux travaux d'aménagement devant promouvoir les cultures de la région, notamment les céréales, les maraichages, l'arboriculture et notamment l'olivier. Selon le wali de Mila, les impacts attendus de cette opération concernent, à travers le développement des périmètres d'irrigation dans la région, l'accroisse-

ment des rendements agricoles, le développement des unités agricoles et agro-industrielles, l'emploi, et l'introduction de nouvelles cultures. De son côté, le président de l'association des producteurs de pomme de terre a considéré que la mise en service du projet mettra fin aux difficultés que connaissent actuellement les exploitants de la région de Teleghma ou l'on enregistre un déficit conséquent en eaux d'irrigation. Il a rappelé qu'un forage doit actuellement dépasser les 40 m de profondeur pour être rentable, ce qui augmente considérablement les coûts. Le barrage de Béni Haroun dont la capacité de stockage théorique est de 960 millions de m<sup>3</sup> (620 millions de m<sup>3</sup> y sont actuellement stockés), est conçu pour approvisionner en eau potable 5 millions d'habitants dans 6 wilayas de l'Est du pays et l'irrigation de 30.000 ha de terres agricoles, dont 8.000 ha dans la région de Teleghma, en plus de vastes surfaces dans les wilayas de Batna et d'Oum El Bouaghi. APS

ARZEW

### Projet d'une route d'accès au littoral

Le projet de la route d'accès au littoral de Sidi Benyebka vers Djebel Arouss sera lancé en 2011, a annoncé, mercredi, le wali d'Oran dans un point de presse en marge d'une visite de travail dans la daïra d'Arzew.

Le chef de l'exécutif a déclaré qu'avec le lancement en 2011 des travaux de réalisation de cette route, la commune de Sidi Benyebka peut prétendre à un développement harmonieux. La valorisation et l'exploitation de ce littoral sur 12 km, de la pointe de l'aiguille (Kristel) à Cap carbon, permettra de "développer un espace naturel à cette commune de la wilaya d'Oran, s'intégrant dans le massif côtier avec des plages vierges et un potentiel touristique non négligeable", a souligné le wali.

AIN-TEMOUCHENT

### 3 nouvelles sûretés urbaines

Les structures de la sûreté de wilaya d'Aïn Témouchent seront, bientôt, renforcées par trois sûretés urbaines en cours de réalisation, a annoncé, mercredi, le chef de service de la police judiciaire sur les ondes de la radio locale. Ces nouvelles infrastructures sont implantées à Terga, Châabet El-L'ham et Bouzedjar, a indiqué le commissaire Chorfi Ahmed. La wilaya d'Aïn-Témouchent renforcera, ainsi, ses cinq sûretés de daïras et six sûretés urbaines, dont cinq pour la seule ville d'Aïn Témouchent. La couverture sécuritaire actuelle de la wilaya atteignant environ 80% et le ratio actuel est estimé à un policier pour 272 habitants, a-t-il ajouté à l'émission "Forum" consacrée à la situation sécuritaire de la wilaya.

CHLEF

### Conformité et sécurité des établissements publics

Une journée d'information et de sensibilisation sur les prescriptions de sécurité et de la conformité des établissements recevant le public a été organisée mercredi au Centre culturel islamique par la direction de la Protection civile de la wilaya de Chlef.

Animée par des cadres de la Protection civile, cette journée ouverte a été marquée par la présentation d'exposés traitant des risques inhérents au non-respect des règles de sécurité et de conformité des constructions, de la conception architecturale du bâti et de la réglementation en vigueur en la matière.

TLEMCCEN

### Visite de l'ambassadeur de Turquie

L'ambassadeur de Turquie en Algérie, M. Negati Bigali, a affirmé, mercredi, à Tlemccen que la contribution de la République de Turquie à la manifestation "Tlemccen, capitale de la culture islamique 2011" sera riche et diversifiée. Cette contribution sera traduite, selon l'ambassadeur, par une participation aux grandes activités culturelles qui seront organisées à cette occasion, notamment l'exposition de produits d'artisanat turcs dont la poterie traditionnelle et la calligraphie décorative. La Turquie participera avec des troupes folkloriques telles que le groupe de Samaâ de la musique soufie et le groupe de fanfare, a ajouté l'ambassadeur, qui a exprimé son admiration pour la beauté de la capitale des Zianides.

APS

## NIGER

## La nouvelle Constitution promulguée

La nouvelle Constitution du Niger, adoptée le 31 octobre par référendum à plus de 90%, a été promulguée jeudi par le général Salou Djibo, en signant le décret de promulgation au cours d'une cérémonie au palais présidentiel retransmise en direct à la radio et à la télévision publiques. La Constitution, adoptée par 90,19% des suffrages selon les résultats officiels proclamés mercredi, entrera en vigueur début décembre. Pour marquer sa promulgation, la journée de vendredi a été décrétée fériée. La junte au pouvoir depuis le putsch du 18 février contre le président Mamadou Tandja (1999-2010) avait appelé à voter "oui" à ce texte approuvé par tous les partis. L'adoption d'une nouvelle Constitution, instaurant une Vlle République, est censée marquer le coup d'envoi du processus de retour à un régime civil, prévu en avril 2011. Une présidentielle et des législatives sont fixées au 31 janvier 2011. Le nouveau texte fixe la durée du mandat présidentiel à "cinq ans, renouvelable une seule fois". Cette disposition ne pourra être révisée. En août 2009, le président Tandja avait créé une grave crise politique en modifiant la Loi fondamentale pour se maintenir au terme de son second et dernier mandat. La nouvelle Constitution prévoit aussi une "amnistie aux auteurs et co-auteurs du coup d'Etat du 18 février", qui ne peut faire l'objet d'une révision.

## CORÉE DU SUD

## Deux explosions en mer Jaune

Deux explosions ont été entendues vendredi au large de l'île disputée de Yeonpyeong, au nord-ouest de la Corée du Sud, ont indiqué de sources militaires sud-coréennes, citées par l'agence de presse Yonhap. "Il y a des informations sur des bruits de tirs d'artillerie dans le territoire de la Corée du Nord au large de l'île et nous vérifions", a déclaré un responsable militaire sud-coréen, cité par l'agence. L'armée sud-coréenne a indiqué effectuer des vérifications sur ces deux explosions pouvant correspondre à des tirs d'artillerie entendues en mer Jaune, près de Yeonpyeong, une île disputée entre la Corée du Nord et sa voisine du Sud. De son côté, un porte-parole du ministère de la Défense sud-coréen, a ajouté que "Pyongyang a apparemment procédé vendredi à un exercice de tirs d'artillerie en mer Jaune", près de Yeonpyeong, où s'étaient produits mardi des échanges de tirs qui ont fait quatre morts et une vingtaine de blessés, selon des médias. "Nous supposons que la Corée du Nord a procédé à un exercice de tirs d'artillerie", a ajouté le porte-parole. L'île disputée de Yeonpyeong (environ 1.500 habitants), a connu de mêmes incidents en 1999, 2002 et en novembre 2009.

## IRAK

## 6 morts dans des explosions

Six personnes ont trouvé la mort dans un attentat à la bombe à Tal Afar, dans le nord de l'Irak, et dans l'explosion de camions-citernes transportant du pétrole près de la frontière jordanienne, ont rapporté des agences de presse. L'explosion d'une bombe dans une animalerie à Tal Afar a fait trois morts et 16 blessés, selon des sources policières et hospitalières. Trois autres personnes, dont deux Jordaniens, ont été tuées par l'explosion de camions-citernes près de la frontière jordanienne, a précisé un responsable de la police des frontières irakienne.

APS

# BRÉSIL, LES NARCOS VEULENT RECONQUÉRIR LES FAVELLAS

## LA GUERRE DES CAIDS À RIO DE JANEIRO

*Une fois de plus, Rio de Janeiro est à feu et à sang. Depuis dimanche, la ville, qui accueillera la prochaine Coupe du monde de football en 2014 puis les Jeux Olympiques deux ans plus tard, est en proie à des violences perpétrées rapporte le journal "Libération" dans sa livraison d'hier par les gangs de narcotrafiquants contrôlant une partie des favelas (bidonvilles).*

**L**es banditos attaquent des postes de police à l'arme automatique, incendient autobus et véhicules, et multiplient les arrastões, les braquages en série d'automobilistes.

La police a riposté par des incursions dans une trentaine de favelas à la recherche de suspects. Le bilan provisoire des affrontements est de 27 morts, dont 19 dans la seule journée de mercredi passé. Il n'y a pas de policiers parmi les victimes, mais une adolescente de 14 ans a perdu la vie, atteinte par une balle perdue. Selon les autorités, ces violences auraient été commanditées depuis la prison dite de «sécurité maximale» de Catanduvas, dans le sud du Brésil, où sont incarcérés les chefs de deux puissants gangs de narcotrafiquants de Rio, le Commando rouge (CV en portugais) et les Amis des amis (ADA). Les détenus ont droit aux visites, ce qui leur permettrait de communiquer des



PH/D.R.

consignes à leurs troupes. Pour le gouverneur de Rio, Sérgio Cabral, comme pour les analystes, cette vague de terreur serait une mesure de représailles contre la politique de reprise en main de favelas autrefois sous la coupe des gangs. L'Etat a en effet délogé ces derniers d'une douzaine de bidonvilles où sont désormais déployées des « unités de police pacificatrice » (UPP).

En s'installant dans des quartiers où les forces de l'ordre ne faisaient jusqu'alors que des incursions - aussi brutales qu'inefficaces - cette police de proximité a réussi à mettre fin à une sanglante guerre entre gangs rivaux et considérablement affaibli le commerce local de drogues, privant les caïds de leur gagne-pain comme de leur pouvoir. La criminalité est également en baisse sur l'« asphalte », comme on

appelle les quartiers aisés du voisinage.

Une quarantaine d'UPP, censées investir au total près de 150 favelas (certaines unités sont en charge de plusieurs quartiers) doivent être mises en place d'ici à 2014. « Nous ne nous laisserons pas intimider, nous allons poursuivre notre politique de pacification des favelas », a assuré Sérgio Cabral. Le problème, c'est que les UPP ne font que déplacer les caïds, qui s'enfuient avant même leur arrivée. Ils se sont repliés sur l'immense complexe de bidonvilles dit de l'Alemão, dans le nord de Rio. Pour beaucoup, le succès de la « pacification » dépendra de la « prise » de l'Alemão et d'autres grandes favelas, où cette politique, actuellement limitée à des quartiers de taille moyenne, n'a pas encore été testée.

R. I. / Libération

## CÔTE D'IVOIRE

## UN SCRUTIN À HAUTS RISQUES

**D**ans un pays qui porte les séquelles de plus de dix ans de crise sociopolitique, la tenue des élections n'était pas gagnée d'avance.

Coups d'État et guerre civile ont repoussé plusieurs fois le scrutin, depuis 2005. Alors, avec un premier tour jugé pacifique et un face-à-face télévisé historique, jeudi soir, la démocratie semblait avoir marqué des points.

Mais la méfiance est plus que de rigueur désormais. Sur la transparence, notamment. La mission d'observation de

l'Union européenne rencontre ainsi « des obstacles importants d'accès aux différentes opérations électorales ». Des « obstructions inacceptables » de la part de la Commission électorale indépendante, a précisé Christian Dan Preda, le responsable de la mission, empêchée « notamment de voir l'impression des bulletins ».

Or, des doutes sur les résultats fragiliseront encore le pays. Comme en 2000, lorsque Laurent Gbagbo était arrivé au pouvoir après un scrutin toujours contesté. La crainte reste que « chaque camp se



PH/D.R.

## LÉGISLATIVES EN MOLDOVIE

### LES ÉLECTEURS AUX URNES CE DIMANCHE

Quelque 2,6 millions d'électeurs moldaves sont appelés à se rendre dimanche aux urnes pour élire un nouveau parlement lors des élections législatives destinées à sortir le pays de sa crise politique. Le Parlement moldave a été dissous fin septembre après l'échec d'un référendum pour permettre l'élection au suffrage universel direct du président, dont le mode de désignation par le Parlement est à l'origine du blocage politique depuis le printemps 2009. Selon les derniers sondages, les partis qui franchiraient le seuil 4% nécessaires pour entrer au Parlement seraient les mêmes que lors du précédent scrutin anticipé en juillet 2009, convoqué après des émeutes en avril de la même année, à la suite de la victoire controversée des communistes.

APS

lève et s'autoproclame vainqueur », analyse Jean-Pierre Dozon, directeur d'études à l'Ehess. Ce qui risquerait d'embraser les rues, avec des partisans galvanisés par la joute verbale à laquelle se livrent les candidats. Les premiers incidents ont d'ailleurs déjà été signalés à Cocody. Pour parer aux violences, l'armée et les casques bleus ont été renforcés. Le duel s'annonce serré et les Ivoiriens craignent que quel'un ne craque la première allumette.

R. I.

# MIDI

## Culture



BÉJAÏA, 3<sup>E</sup> FESTIVAL DE LA MUSIQUE  
ET DE LA CHANSON KABYLES

## PARRAINAGE DE KAMEL HAMADI

*Le commissariat du Festival culturel local de musique et de la chanson kabyles de la wilaya de Béjaïa organise, du 27 novembre au 2 décembre 2010, sa troisième édition sous le parrainage de l'icône de la musique kabyle, Kamel Hamadi.*

Lire page 13

« OYE LUNA ! » À LA SALLE EL MOUGAR

## LE THÉÂTRE FRANÇAIS S'INVITE À ALGER

Lire en page 12



POUR COMMÉMORER L'INDÉPENDANCE DU MEXIQUE

LITTÉRATURE

## Sonia Amelio à l'Institut Cervantès

Lire en Page 12



## Un écrivain tchadien nommé Nimrod



Lire en page 14

## ARTS PLASTIQUES

Exposition de  
Sabiha Abdiche

L'artiste plasticienne Sabiha Abdiche exposera du 30 novembre jusqu'au 8 décembre 2010 à l'hôtel El Djazaïr (ex Saint-Georges) ses œuvres de peinture sous le titre "Fragments". Le vernissage aura lieu lundi 29 novembre 2010 à 17 h.

VERNISSAGE À LA GALERIE  
"ART4YOU"Avec le peintre  
Nouridine  
Chegrane

la galerie "art 4 you" au 17 rue Edith CAVEL, Sacré-Cœur, Alger vous invite aujourd'hui à partir de 15h 30 au vernissage du peintre "Nouridine CHEGRANE"

## CONCERT ITALIEN

Duo piano  
Maurizio Baglini  
et Silvia Chiesa

L'ambassade d'Italie en collaboration avec l'Institut Culturel Italien et la Radio algérienne organisent un concert qui sera animé par le duo Piano - Violoncelle avec Maurizio Baglini (piano) et Silvia Chiesa (violoncelle) qui aura lieu mercredi 8 décembre 2010 à 19h30, dans l'Auditorium de la Radio algérienne Aïssa Messaoudi, à Alger. Au programme : Robert SCHUMANN, Adagio e Allegro op.70, Francesco CILEA, Sonate in re maggiore pour violoncelle et piano op.38, Claude DEBUSSY, Sonate pour violoncelle et piano, Johannes BRAHMS et Sonate n.2 in fa maggiore op.99.

« OYE LUNA ! » À LA SALLE EL MOUGAR

LE THÉÂTRE FRANÇAIS  
S'INVITE À ALGÈRE

La salle El Mougar d'Alger accueillera aujourd'hui à partir de 16 heures « Oye Luna ! » une pièce du metteur en scène français Richard Demarcy, ancien professeur à la Sorbonne, docteur en sociologie qui a eu à obtenir le chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres.

PAR LARBI GRAÏNE

Connu pour être partisan d'un théâtre « des merveilles », Richard Demarcy, 68 ans, s'est beaucoup intéressé au continent noir. Joueront d'ailleurs dans la pièce d'aujourd'hui à côté du Portugais Antonio Da Silva au moins quatre comédiens issus de l'Afrique subsaharienne : Franck Ndakouzo, Modeste Nzapassara (Centrafrique), Afonsina Ngau-Domingas (Angola), et Mariana Ramos (Cap Vert). Anticolonialiste invétéré, Richard Demarcy croit en la « circulation artistique » dans le sens d'un mouvement d'échanges entre les expériences théâtrales de par le monde. Au reste le dramaturge français à un point faible pour l'Afrique lusophone, (s'exprimant en portugais) pour avoir participé à la révolution des Gilets, (avril 1974) qui a été à l'origine de la chute de la dictature de Salazar.

Un projet lui tient à cœur : dresser le pont entre l'Afrique francophone et l'Afrique lusophone et entre ces deux dernières et l'Europe. Pour lui « la bataille pour le théâtre, c'est dans la durée qu'elle se joue, c'est dans les compagnies et le voyage des œuvres, qui doivent tourner, venir, revenir, repartir entre l'Europe et l'Afrique pour construire des ponts.

C'est indispensable, culturellement d'abord, politiquement ensuite, et c'est une bataille au quotidien pour faire



entendre la nécessité de cette circulation artistique » a-t-il déclaré à « Africultures ». Richard Demarcy croit que la maladie du théâtre « c'est le national » en soulignant la dimension plutôt « internationale » du 4e art comme du cinéma auxquels il réfute d'accoler le qualificatif de « national ». « Oye Luna ! » relate l'histoire (qui s'inspire d'un conte portugais « Les deux bossus ») de deux bureaucrates devenus bossus à cause des multitudes de dossiers qu'ils vont devoir traiter.

Cette histoire qui semble tirée d'une réalité très connue s'imbrique pourtant au fantastique avec cette incursion d'une sorcière qui déteste les dimanches. Les deux énergumènes auront la vie sauve que lorsqu'ils s'extraient de leur univers de rond-de-cuir paperassier en allant humer l'air frais de la nature... ça donne la mesure de l'art de Richard Demarcy qui, soucieux de l'authenticité et de l'actualité d'un thème, choisit de ne pas sacrifier la dimension mythique. L. G.

POUR COMMÉMORER L'INDÉPENDANCE DU MEXIQUE

SONIA AMELIO  
à l'Institut Cervantès

Pour fêter l'indépendance du Mexique, la célèbre musicienne et danseuse mexicaine Sonia Amelio a donné mardi après midi un concert didactique à la salle de conférences de l'Institut Cervantès d'Alger en présence d'Eduardo Roldán, ambassadeur du Mexique à Alger et de Francisco Corral Sánchez-Cabezudo, directeur de l'Institut Cervantès. Le public à vrai dire trié sur le volet a été subjugué par la production de l'artiste qui a présenté quelques œuvres de son répertoire puisé aussi bien du patrimoine culturel mexicain que du patrimoine hispanique et universel. Il est vrai qu'il s'agissait d'un ballet sans orchestre, un ballet symbolique mais sympathique, dont le fond sonore a été fourni par un enregistrement audio et vidéo. L'ambassadeur

du Mexique a rendu hommage à Sonia Amelio qui a-t-il dit « danse et chante avec l'esprit et le cœur en étant animée d'une flamme intérieure ». « L'année prochaine a-t-il indiqué l'artiste sera consacrée au niveau international, elle va recevoir a-t-il ajouté la légion d'honneur que le gouvernement russe offre aux étrangers ».

Interrogée sur la question de savoir si elle a le projet de se produire en Algérie dans une salle de concert, Sonia Amelio a déclaré qu'elle « envisageait de faire une tournée l'année prochaine en Afrique » tout en mettant le souhait « de pouvoir donner un spectacle en Algérie dans un théâtre national avec un orchestre symphonique où je pourrais aussi a-t-elle espéré jouer sur des musiques algériennes ». L. G.

BÉJAÏA, 3<sup>e</sup> FESTIVAL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON KABYLES

## LE PARRAINAGE DE KAMEL HAMADI

Le commissariat du Festival culturel local de musique et de la chanson kabyles de la wilaya de Béjaïa organise, du 27 novembre au 2 décembre 2010, sa troisième édition avec le parrainage de l'icône de la musique kabyle, Kamel Hamadi.

Les festivités se veulent être aussi un hommage à deux monstres sacrés de la chanson kabyle, Cheikh EL Mahdi, la diva Cherifa et sa troupe Tarbaath L'khalath.

Le thème choisi pour cette troisième édition est « Lehar » (la mer).

Cette thématique d'une extrême pertinence vient faire la nique à une idée largement répandue et qui veut faire accroire que les Berbères on de tout temps manifesté une répugnance pour la mer, or la mer a toujours occupé une place particulière dans la vie des populations de la Kabylie maritime. Cette place a atteint son apogée à l'époque médiévale lorsque Bejaia-Naciria était une grande capitale sur les rives de la « Mare Nostrum ».

Activités marchandes et flotte de guerre, pêche, routes maritimes, chantiers de construction et de réparation navale... Une multitude de raisons qui justifie la production d'une « Littérature de mer ».

Le festival verra aussi la création d'un espace débats conçus comme



des débats citoyens permettant aux participants de s'approprier le sujet et de participer activement au décodage des problématiques soulevées.

Le Festival réservera la part belle à la chanson. Vedettes et illustres inconnus se produiront tout au long de la semaine festive. Des noms comme Agraw, Bouhi, Wissam, Rabah Lani, Hassnaoui Amechtouh, Chercham, Massi et enfin Cheikh Sidi Bemol, le barde idole des foules, lors de la clôture draineront à n'en pas douter la grande foule.

## Déclaration ...

MOHAMED BEN BABA, COMISSAIRE DU FESTIVAL :



## « J'attends beaucoup de la population Béjaouïe »

J'aimerais qu'elle participe en masse avec nous, que les citoyens puissent s'impliquer en tant qu'acteurs. Ce festival est leur. Qu'ils soient donc avec nous. Concernant l'organisation, tout est fin prêt pour accueillir nos nombreux invités. » M. R.

EXPOSITION DE PEINTURE À ORAN

## L'aventure culturelle de Maghnia



Un collectif de peintres de Maghnia expose à Oran depuis jeudi et ce, jusqu'au 14 décembre prochain. Une audace artistique ou plutôt une "aventure culturelle" qui offre, au regard du visiteur, un trait d'union entre quatre peintres qui

se distinguent par la différence de styles et de sujets. Des peintres de la génération des années 80 qui se reconnaissent, dans leurs œuvres (acrylique ou plutôt une "aventure culturelle" qui offre, au regard du visiteur, un trait d'union entre quatre peintres qui

collectif attrayant. Cette exposition se veut également un appel à la méditation à travers les "silhouettes" de Abdelkader Mahboub, "une enfance blessée et "les paysages" de Mustapha Souadji, "les figures circulaires et variations lumineuses" d'Ahmed Hamidi, et "univers tourmentés" d'Abdelkader Arzazi, exprimés par la pierre, les morceaux de fer et autres traits géométriques aux formes multiples. Des œuvres ayant une touche particulière, "humaine", comme l'a signifié Mustapha Souadji, peintre autodidacte, connu pour penchant pour les décors naturels dans sa peinture, qui a expliqué que son travail est centré sur le côté technique, à travers le graphisme, le grattage et autres éléments compositifs. "Nous poursuivons, depuis une quarantaine d'années à partir de Maghnia, cette aventure culturelle, que nous espérons féconde. Nous avons fait une quarantaine d'expositions à travers le pays (Oran, Alger, Tlemcen, Maghnia) et à l'étranger, notamment en France", a-t-il déclaré.

Il a rappelé au passage que Arzazi Abdelkader a obtenu, en 2005, la médaille d'or au salon d'automne de Seau (Paris) et d'autres distinctions similaires en Hongrie, Egypte et Maroc, entre autres, "qui honorent le groupe". "Maghnia, ville de l'Algérie profonde, c'est à la fois une cité et un repère, mais aussi une source d'inspiration qui a toujours donné cette dynamique culturelle à travers les paysages, la vie de tous les jours, l'espoir, le rêve, l'amitié et les heures des rencontres fraternelles", a-t-il ajouté. Maghnia continue d'offrir "les couleurs du crépuscule" comme pour soulager le regard languissant des amoureux de la culture du beau, des esquisses de l'esthétique revitalisante, a-t-il encore souligné. Une adéquation entre un espace territorial et une ouverture nationale et universelle qui permet de saisir les traits pertinents de configurations artistiques, s'offre au public oranais, à l'initiative de la galerie d'art "Lotus" d'Oran.

APS

## CINÉMA

## Concours de scénario "Alger Demain"

Thala Films organise un concours de scénario, sur une idée des organisateurs de l'exposition "Alger Demain" qui aura lieu du 16 février au 9 mars 2011 à la Galerie 59 (rue de Trivoli à Paris) Cette manifestation a pour ambition d'exposer les œuvres en peinture, design, photographie, architecture et stylisme, de jeunes artistes algériens émergents. Nous avons entrevu l'opportunité de lancer un plus grand projet donnant ainsi la chance aux cinéastes en herbe de réaliser leurs propres films et de les voir projetés sur grand écran en Algérie et à l'étranger. Les candidats ont jusqu'au 30 septembre pour envoyer leurs scénarios de courts-métrages inspirés du thème "Alger Demain". Notre comité de lecture choisira 8 courts-métrages qui feront l'objet de tournages entièrement encadrés par Thala Films et réalisés par les candidats eux-mêmes. A travers le processus qui comprend la pré-production, le tournage et la postproduction, Thala Films accompagnera le candidat à chaque étape afin de lui permettre de faire naître son œuvre. Les 8 films seront ensuite projetés lors de l'exposition "Alger Demain", à Paris, ainsi que lors des festivals nationaux et internationaux.

Contact  
Thalas Films  
Tél: 021 43 54 00 - 0550 832 444  
mail: thalafilmsproduction@gmail.com  
Adresse: Cité 348 logements, bâtiment 25, Local 14, Saïd Hamdine, Alger

## THÉÂTRE

« Misère à la mode »  
à El Mougar

En prévision de la représentation de la pièce théâtrale « Misère à la Mode » (Mizia) le mardi 30 novembre à la salle El Mougar à Alger à partir de 18 h une conférence de presse sera organisée le lundi 29 novembre 2010 à 11H00 à la salle El Mougar. « Misère à la Mode » a été écrite par Sid Ali Bouchafaâ, et a été mise en scène par Djamel Guerni avec les comédiens Mourad Khan, Djafer Mechernem et Louiza Nahar.

## MUSIQUE CHAËBIE

Rachid Khali  
présente son  
nouvel album

Le chanteur Rachid Khali présente son nouvel album après celui qu'il a dédié à Hachemi Guerrouabi au cours d'une conférence de presse qu'il va animer aujourd'hui à l'Institut national supérieur de musique, place des Martyrs à Alger. Rachid Khali est aussi chef de département administration et finances au TNA et directeur de l'administration et finances du festival national du théâtre professionnel. R. C.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

## "Mintaka 25" un film de la dimension de la Bataille d'Alger



L'histoire de la zone 5 de la wilaya 2 historique, devrait faire l'objet d'un film de la dimension de "La Bataille d'Alger", ont estimé jeudi soir des Moudjahidine et des citoyens, lors d'un débat autour du livre "Mintaka 25" en présence de son auteur, Ahmed Boudjeriou. La rencontre qui s'est déroulée au siège de l'Office des établissements de jeunesse (ODEJ) a donné lieu à un émouvant débat où des Moudjahidine pour la plupart ployant sous le poids de l'âge, ont retracé avec beaucoup de nostalgie, devant un auditoire constitué à majorité de jeune élèves, de nombreux détails et souvenirs liés aux événements de la Révolution qui ont eu pour théâtre la Mintaka 25, nom militaire de la zone 5 de la wilaya 2 historique. Bon nombre de ces événements sont tout désignés pour de scénarios de film à caractère épique comme celui de la Bataille d'Alger, ont estimé des intervenants qui ont également souligné "l'importance de ce genre de rencontres entre la génération de la Révolution, qui s'en va tout doucement, et montantes, notamment les élèves scolarisés nés pendant la décennie noire et qui ne connaissent du vocabulaire Djihad que l'acception pervertie". "Mintaka 25", outre d'être le premier ouvrage consacré à la zone 5 de la wilaya 2 historique, a eu le mérite "non seulement de rafraîchir notre mémoire par rapport à la Révolution, mais nous a également rappelé bien des repères géographiques et historiques", a souligné un intervenant. **APS**

# LITTÉRATURE

## Un écrivain tchadien nommé Nimrod

*Une coopération fructueuse entre l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) et les éditions françaises «Actes Sud» a enfanté une série de rencontres avec des écrivains de plusieurs nationalités, tous publiés par cette maison d'édition.*

PAR LARBI GRAÏNE

L'écrivain, poète et romancier tchadien Nimrod Bena Djangrang, ou simplement Nimrod, 51 ans, animera aujourd'hui une rencontre littéraire autour de son œuvre à la salle Frantz Fanon de l'Office Riadh-el-Feth à 14h00. Docteur en philosophie, Nimrod, installé en France depuis 17 ans, a publié, deux essais, cinq recueils de poèmes et quatre romans dont un junior sur Rosa Parks paru en 2007. Les trois autres sont: «les Jambes d'Alice» (2001), «Le départ» (2005) et «Le bal des princes» (2008) pour lequel il a obtenu le Prix Ahmadou Kourouma. L'ensemble de sa production romanesque a été publié par Actes Sud. Hostile au concept de francophonie, Nimrod figure parmi les signataires du manifeste appelant pour la suppression du qualificatif «francophone» sous lequel on



a tendance à désigner les auteurs d'expression française issus des anciens pays colonisés.

Très préoccupé par l'exil, l'écrivain a consacré un essai «La nouvelle Chose française» (2008) à cette thématique. Outre le Prix Ahmadou Kourouma, Nimrod a reçu également les Prix Édouard Glissant et Louise Labé. Son œuvre romanesque porte les stigmates de la guerre civile au Tchad (1979-1982), son pays natal où il fit des études primaires et secondaires. A

noter que les prochaines rencontres sont prévues au même lieu et à la même heure avec les écrivains Luigi Guarnieri, Andreï Guelassimov, Mathias Enard, Farouk Mardam Bey, Luigi Guarnieri, Minh Tran Huy, Emmelene Landon, Tim Parks, Khaled el Khamissi, Breyten Breytenbach et à Dar Abdelatif : Jabbour Douaihy, Bahiyih Nakhjavani, Waciny Laredj et José Carlos Somoza.

L.G.

SEMAINE DU FILM INDIEN À ORAN

## «Lagaan» ouvre le bal à la cinémathèque

Le film anticolonialiste "Lagaan" (la taxe) a été projeté dimanche passé à la cinémathèque d'Oran, donnant ainsi le ton à l'ouverture de la semaine du film indien organisée dans le cadre des échanges culturels entre l'Algérie et l'Inde. La séance dédiée à ce long-métrage signé Ashutosh Gowariker a drainé de nombreux spectateurs passionnés du genre indien et son cachet spécifique combinant action, musique, chanson et chorégraphie. Comédie dramatique et musicale, «Lagaan» qui a pour sous-titre "Once upon a time in India" (Il était une fois en Inde) se distingue par sa connotation historique, son réalisateur situant son œuvre à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, au temps de la

colonisation britannique de l'Inde. Selon le synopsis, l'histoire remonte précisément à 1893, au centre de l'Inde, où les villageois de Champaner attendent en vain la mousson. Pour humilier ce peuple au bord de la famine, le cruel capitaine Russell, chef de la garnison britannique, veut doubler le lagaan, l'impôt sur les céréales.

Le jeune Bhuvan, meneur de la révolte contre cette injustice, se voit proposer par l'officier un terrible pari : si les Indiens battent les Anglais au cours d'un match de cricket, ils seront exemptés de lagaan pendant trois ans, mais s'ils perdent, ils devront payer une triple taxe. Bhuvan accepte le pari mais ne dispose que de trois

mois pour former son équipe. Nominé pour le prix du meilleur film étranger aux Oscars 2002, «Lagaan» a été récompensé à l'échelle planétaire, recevant entre autres le Prix Public du Festival international du film de Locarno (Suisse, 2001) et celui du meilleur film décerné en 2002 par l'Académie internationale du film indien (IIFA Awards).

L'acteur principal, Aamir Khan dans le rôle de Bhuvan, a reçu, lui, le prix de la meilleure interprétation masculine, remis également par l'IIFA. Cinéastes et critiques de par le monde n'hésitent pas à classer "Lagaan" parmi les dix grands chefs-d'œuvre de la décennie aux côtés de "Gladiator", "Le Seigneur des Anneaux",

LE DÉBAT A EU LIEU À ORAN

## Conséquences du piratage et de la contrefaçon

Les conséquences du piratage et de la contrefaçon ont fait l'objet d'un débat jeudi à Oran, à l'occasion de la projection d'un documentaire intitulé "Le piratage ou la mort programmée de la culture en Algérie" du réalisateur Abdelhafidh Boualem. Ce phénomène a eu des conséquences directes sur la disparition de centaines de maisons d'édition et dans leur sillage de dizaines de milliers d'emplois, a souligné ce cinéaste, invité à présenter son travail au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran. Artistes, éditeurs, créateurs et le directeur régional de l'Office des

droits d'auteur (ONDA), étaient unanimes à souligner la gravité de la situation et les effets néfastes de cette situation sur la vie difficile de l'artiste.

L'image la plus poignante et la plus représentative est celle du chanteur Bouteldja Belkacem, celui qui a révolutionné le raï avec Bellemou. Atteint d'une grave maladie, ce dernier ne dispose d'aucune ressource financière alors que ses œuvres sont pillées en toute impunité. Les extraits du film présenté au public ont permis de mesurer l'ampleur du problème. Chaque vendredi, Tahtaha, place mythique de M'dina djedida d'Oran se transforme en

un gigantesque "lieu de piraterie", où plus de 40.000 supports copiés (DVD et CD) sont proposés à la vente, relève ce travail documentaire. M. Houari Boucif, directeur régional de l'ONDA, interviewé par le réalisateur, a estimé que "toutes les institutions doivent intervenir et s'investir pour faire face à cette hémorragie".

Lors du débat, le réalisateur a indiqué que le piratage et la contrefaçon sont devenus "une véritable industrie qui échappe au contrôle". Il a également mis le doigt sur la régression que connaît l'espace de l'audio et du DVD à Oran. La métropole de l'ouest du pays compte

aujourd'hui trois maisons d'édition contre 75 dans les années 80. "Deux éditeurs ont décidé de changer carrément de créneau. L'un a investi dans la restauration et l'autre compte se lancer dans le tourisme", a indiqué M. Abdelhafidh Boualem en ajoutant que le nombre de supports déclarés à l'ONDA est passé de 10 millions dans les années 80 à un million aujourd'hui. Cette rencontre-débat a été organisée par l'équipe de recherche du CRASC "Champs culturels et mondialisation en Algérie". **APS**

AGO DE CYCLISME

## Adoption des statuts de mise en conformité avec les règlements de l'UCI

Les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) ont adopté, jeudi dernier, les statuts de mise en conformité avec les règlements de l'Union cycliste internationale (UCI).

L'AGO de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) a également adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2009 conformément aux directives du congrès de l'instance internationale (UCI), qui s'est déroulé à Melbourne le 1<sup>er</sup> octobre 2010. Les représentants des ligues ont exposé, lors de cette assemblée générale ordinaire, les problèmes rencontrés sur le plan matériel, notamment sur les droits d'affiliation, et ont décidé d'effacer les dettes des cotisations des membres de l'AG et les droits d'affiliation des clubs qui remontent à la saison 2006-2007. Les membres de l'assemblée générale ordinaire ont décidé d'organiser de nouvelles élections dans les plus brefs délais avec l'installation de deux commissions, l'une des candidatures et l'autre pour les recours. Les membres de l'UCI, réunis en congrès le 1<sup>er</sup> octobre 2010 à Melbourne, en



Vers la mise en conformité de la Fédération algérienne selon les textes internationaux.

Australie, ont appelé la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) à convoquer une assemblée générale dans les meilleurs délais, tout en adoptant les statuts de mise en conformité avec les règlements de l'UCI. L'instance internationale de cyclisme a exhorté la Fédération algérienne de cyclisme à organiser de nouvelles élections conformément aux statuts précédemment adoptés. Le congrès de l'UCI a tenu à préciser que cet ultime délai intervient

pour rétablir une situation tout à fait légitime à la lumière des principes qui doivent régir une fédération nationale membre de l'UCI. Pour rappel, depuis l'élection de la nouvelle composante du bureau fédéral le 30 janvier 2009, l'Union cycliste internationale (UCI) a adressé à la FAC plusieurs correspondances l'enjoignant de se mettre en conformité avec les textes régissant l'instance internationale.

APS

HANDISPORTS-BOCCIA

## Une sélection oranaise de boccia participe au tournoi international en Tunisie

Une sélection de boccia de la Ligue oranaise de handisports prendra part au premier tournoi international de boccia prévu les 26 et 27 novembre à Nabeul (Tunisie).

Cette manifestation sportive, organisée par la Fédération internationale de handisports en collaboration avec la Fédération tunisienne de sport pour handicapés (FTHS), regroupera sept pays à savoir le Portugal, les Emirats arabes unis, le Koweït, le Qatar, l'Algérie, la Libye et la Tunisie.

La délégation algérienne poursuit sa préparation en prévision de cet important rendez-vous sportif international à la salle omnisport Mohamed-Bouhizeb sous la houlette des entraîneurs Nenouche Fatima et Kada Krachai Mohamed. Entrée en 2009

sur la scène sportive à Oran, cette discipline, destinée aux sportifs souffrant d'une infirmité motrice cérébrale (IMC), a réussi à attirer plus d'une vingtaine de handicapés infirmes moteurs cérébraux, représentant des associations activant à travers la wilaya d'Oran. " Une nette progression a été enregistrée à Oran dans ce sport appelé à se développer davantage, à l'instar des autres disciplines pratiquées par les handicapés qui ont dignement représenté l'Algérie aux paralympiques ", a déclaré, à l'APS, le président de la Ligue oranaise de handisports, Lahcene Meghari.

" Dans cette première participation internationale, notre objectif est de nous mesurer avec les grandes nations dans la discipline de boccia. Notre participation est en soi une réussite ", a-t-il ajouté. La

ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne d'handisports compte organiser, cette saison à Oran, un tournoi international de boccia avec la participation de deux clubs de Tunisie et de France, ainsi qu'un séminaire national dans la perspective de développer la discipline à travers les différentes wilayas du pays, a-t-il encore annoncé. La FASH est en phase de préparer une sélection nationale de boccia en prévision des Jeux paralympiques prévus à Londres en 2012, où cette discipline fera son entrée, a ajouté le même responsable.

La boccia se joue avec 13 boules en cuir sur un terrain couvert rectangulaire aux dimensions 12,5 x 6 mètres, en individuel, en double et en équipe.

APS

BOXE

CHAMPIONNAT ZONAL

## FORTE PARTICIPATION À RELIZANE

PAR SHIRAZ BENOMAR

Le coup d'envoi du championnat zonal de boxe, organisé par la Ligue de wilaya de Relizane sous l'égide de la Fédération algérienne de boxe (FAB), a débuté ce week-end à la salle omnisports Chahid-Nedjma-Benaouda, et elle prendra fin aujourd'hui. Plus de 70 pugilistes (messieurs et dames) des catégories seniors, juniors et cadets ont pris part à cette manifestation. Les vainqueurs dans cette compétition ouverte aux

poids de 46 kg à 91 kg se qualifieront au championnat régional prévu à Tiaret ou Tlemcen. Six sections de boxe sont en activité dans les communes de Relizane, Bendaoud, Yellel, Mazouna, Sidi M'hamed Benali et Jdiouia. Plusieurs ligues étaient présentes, à l'instar de celle des wilayas de Chlef, Mascara, Tiaret, Naâma, Adrar et Béchar. Il est à rappeler que la wilaya de Relizane, qui compte huit sections de boxe, avait organisé le championnat zonal de boxe lors de l'édition précédente. S. B.

TIR SPORTIF

4<sup>E</sup> ET DERNIÈRE ÉTAPE DU CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE

### Coup d'envoi à Tipasa

Le coup d'envoi des compétitions officielles de la 4<sup>e</sup> et dernière étape du championnat d'Algérie de tir sportif à laquelle participent 8 ligues de wilayas a été donné, hier, par les responsables de la Fédération algérienne de tir sportif (FATS) au centre de tir de Tipasa. 88 tireurs, représentant les ligues de Djelfa, Alger, Boumerdès, Batna, Oran, M'sila, Tiaret et Tipasa, participent à cette quatrième et dernière étape du championnat d'Algérie de tir aux plateaux qui s'étalera sur deux jours. La compétition, qui mettra en scène les 88 athlètes dans trois disciplines, à savoir le skeet, le double trap et le trap, permettra de sélectionner les meilleurs compétiteurs pour la finale qui se tiendra du 9 au 11 décembre prochain au centre de tir du Chenoua (Tipasa), indiquent les responsables de la FATS. Selon ces derniers, ce championnat d'Algérie clôturera le programme tracé par la fédération pour l'année 2010 avec la prestation des athlètes dans toutes les disciplines, à savoir le tir à l'arc, les tirs aux plateaux, à l'air comprimé et aux armes rayées, et ce, dans toutes les catégories.

SPORT-MILITAIRE

### L'EADCA de Laghouat domine le championnat militaire de tir au fusil

L'équipe de l'école d'application de la DCA de Laghouat (4<sup>e</sup> RM) a remporté le championnat national militaire de tir au fusil semi-automatique, clôturé mercredi dernier dans cette même école à Laghouat. L'EADCA a décroché les trois premières places, en individuel, et la médaille d'or par équipes, alors que l'équipe féminine de l'école supérieure de la Gendarmerie nationale s'est imposée, en individuel et par équipes. Présidant la cérémonie de clôture, le commandant de l'école d'application de la DCA de Laghouat, le colonel Hafid Bouaziz, s'est félicité des capacités techniques et physiques des participants, avant de les convier à redoubler d'efforts. Le commandant de l'école a mis l'accent sur la réalisation des objectifs assignés à cette manifestation militaire nationale visant la généralisation, à tous les niveaux, de la pratique sportive militaire. Ouverte mardi, cette manifestation sportive a regroupé 120 sportifs, dont 22 femmes, issus des écoles supérieures et d'application relevant des différentes régions militaires de l'ANP.

APS

Pub

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ LORS DES JO 2016 AU BRÉSIL

# APPUI TOTAL À LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ

Le comité organisateur des jeux Olympiques de Rio de Janeiro a exprimé son soutien au gouvernement de l'Etat de Rio dans sa lutte contre la criminalité.

Le comité organisateur et le Comité olympique brésilien (COB) ont indiqué dans un communiqué publié jeudi que "face aux événements qui se sont produits à Rio de Janeiro, ils manifestent leur appui total à la politique de sécurité



publique de l'Etat". «Nous réitérons notre entière confiance au projet de pacification de Rio de Janeiro sous l'autorité du gouverneur

Sergio Cabral grâce à un plan responsable au bénéfice de toute la population, à court, moyen et long terme», précise le communiqué

signé par le président des deux comités, Carlos Nuzman. «Nous pouvons garantir que les Jeux de 2016 et les épreuves-tests prévues

en 2015, se dérouleront dans un climat total de sécurité», poursuit le texte.

Ce message a été diffusé le jour même où la police de Rio a repris la favela Vila Cruzeiro (nord) aux trafiquants de drogue qui ont pris la fuite, au terme d'une opération spectaculaire appuyée par six blindés qui a fait au moins 30 morts.

La vedette du football brésilien Ronaldo, double champion du monde, a également déploré cette vague de violence et exprimé le désir que le "calme" revienne à Rio. **APS**

ANGLETERRE

## Deux défenseurs de Sunderland indisponibles pour plusieurs semaines



Les défenseurs centraux de Sunderland, Titus Bramble et Michael Turner, seront indisponibles pour plusieurs semaines, au moins jusqu'au début de l'année prochaine, a indiqué jeudi le club de première division. Bramble a dû subir jeudi une intervention chirurgicale pour un cartilage du genou endommagé alors que Turner, qui s'est blessé aux ligaments d'un genou après être entré en collision avec un poteau au cours du match de lundi contre Everton en Championnat (2-2), pourrait être absent des terrains plusieurs mois. "Ce sont d'horribles nouvelles", a commenté le manager de Sunderland, Steve Bruce, sur le site officiel du club. Sunderland est septième au classement et n'a perdu que deux matches de championnat cette saison. **APS**

FOOTBALL-AMICAL

## Egypte-Uruguay le 9 février prochain au Caire

La sélection égyptienne de football, rencontrera son homologue uruguayenne le 9 février prochain au stade du Caire, dans un match amical préparatoire en prévision des prochaines échéances qu'attendent les

deux sélections, rapporte hier la presse locale. La sélection de l'Egypte, triple champion d'Afrique, prépare le prochain match face à l'Afrique du Sud prévu fin mars 2011 comptant pour la 3e journée des éliminatoires de la CAN-

2012, alors que l'Uruguay, 4e au Mondial 2010, mettra à profit cette joute amicale en vue de la Copa America, prévue du 3 au 24 juillet 2011 en Argentine.

Les deux sélections se sont déjà rencontrées en 2006 au stade d'Alexandrie, avec une victoire de la "Celeste" sur le score de 2 buts à 0, rappelle-t-on.

**APS**

Publicite

RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL

# «PROMOUVOIR LE FOOTBALL FÉMININ»

La réunion qui s'est tenue au centre national technique de football de la FAF à Sidi Moussa sous la présidence de M. Mohamed Raouraoua, président de la Fédération algérienne de football a fait ressortir que le président de la commission du football féminin a élaboré un plan d'action pour le lancement des championnats nationaux féminins dans les trois catégories seniors, U20 et U17.

PAR SHIRAZ BENOMAR

Le Bureau fédéral a décidé de fournir tous les moyens nécessaires pour le développement du football féminin surtout pour les jeunes catégories. La FAF encourage la croissance du football féminin, joueuses, femmes entraîneurs et arbitres. L'objectif est de promouvoir et développer le football féminin (pour les



Mohamed Raouraoua.

femmes et les jeunes filles) au sein de la Fédération algérienne de football et surtout d'améliorer les structures du football féminin au sein des confédérations et des associations membres. Le Bureau fédéral a adopté un budget conséquent pour la prise en charge du transport, de l'hébergement et du matériel néces-

saires au fonctionnement des différents championnats féminins. Le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, a indiqué que le championnat national sera géré par la Ligue nationale de football comme c'est le cas du football masculin. Il sera composé de 12 clubs, trois ligues régionales, Alger, Constantine et Oran pour le moment. Les clubs

féminins à la coupe d'Algérie seront également financés par la FAF. Le football féminin algérien doit impérativement sortir de l'ornière vu le classement établi par la FIFA où l'équipe nationale de football a reculé de 14 places et occupe le 80e rang. Le net recul des Algériennes au classement FIFA s'explique sans aucun doute par les trois défaites concédées par la sélection algérienne dirigée par Azzedine Chih lors du 7e championnat d'Afrique des Nations CAN-2010 en Afrique du Sud. Les Algériennes s'étaient inclinées face au Ghana (2-1), la Guinée équatoriale (1-0) et le Cameroun (2-1). Alors qu'au niveau africain, l'équipe algérienne occupe la huitième place, devancée par le Nigeria, champion d'Afrique en titre, le Ghana, l'Afrique du Sud, la Guinée équatoriale, le Cameroun, le Maroc et la Côte d'Ivoire. La FAF est déterminée à redorer le blason du football féminin algérien.

S. B.

POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS DES ÉQUIPES U20

## LA FAF OCTROIE UN PRÊT AUX CLUBS

La Fédération algérienne de football (FAF) a décidé d'octroyer un prêt de 100 millions de centimes à chaque club de Ligue 1 et Ligue 2, ainsi que de la division amateur, pour faciliter les déplacements des équipes des moins de 20 ans en championnat, a-t-on appris jeudi auprès de l'instance fédérale.

Cette décision a été prise mercredi dernier, à l'occasion de la réunion du bureau fédéral de la FAF au Centre national technique de football de Sidi Moussa (Alger), sous la direction du président de la fédéra-

tion, Mohamed Raouraoua. "Le bureau fédéral, après avoir analysé les difficultés rencontrées par les clubs professionnels de la Ligue 1, de la Ligue 2 ainsi que ceux de la Division nationale amateur pour l'organisation des déplacements des équipes U20 pour participer à leur championnat national, a décidé d'attribuer à chaque club un budget pour financer le déplacement de ces équipes", a expliqué la FAF sur son site internet. Cette décision s'inscrit dans le cadre des mesures prises pour "l'encouragement du développement du football pro-

fessionnel", précise-t-on de même source. La FAF a pris, mercredi, la même décision pour garantir le lancement prochain, dans de bonnes conditions, des championnats nationaux féminins dans les différentes catégories (seniors, U20 et U17), rappelle-t-on.

Le Bureau fédéral a ainsi adopté un budget "conséquent" pour la prise en charge du transport, de l'hébergement et du matériel nécessaire au fonctionnement des différents championnats féminins.

APS

## LE BF PASSE EN REVUE LE PROGRAMME DES DIFFÉRENTES SÉLECTIONS NATIONALES

Le programme des différentes sélections nationales de football, appelées à participer aux futures échéances officielles, a été présenté par la Direction technique nationale de football (DTN) lors de la réunion du bureau fédéral, tenue mercredi dernier sous la présidence de Mohamed Raouraoua, président de la Fédération algérienne de football (FAF).

Un rapport concernant l'équipe nationale a été présenté au BF suite à sa rencontre amicale disputée le 17 novembre dernier à Luxembourg qui s'est soldée par un nul (0-0). Dans son rapport, le staff technique a déploré le temps insuffisant de préparation de l'équipe nationale en raison de l'arrivée tardive de joueurs retenus par leurs clubs, sachant que les mises à disposition des joueurs professionnels évoluant à l'étranger n'excède pas les 48 heures durant les dates Fifa, réservées aux matches amicaux.

La sélection nationale disputera un autre match amical de préparation le 9

février 2011 (date Fifa) à Alger face à la Tunisie, qui servira de préparation au match face au Maroc, prévu le 27 mars 2011 à Alger, pour le compte des éliminatoires de la CAN-2012 (3e journée).

Par ailleurs, l'équipe nationale du Luxembourg séjournera à Alger du 21 au 31 janvier 2011, pour rencontrer, dans le cadre de réciprocité, l'équipe nationale A', qui sera durant la même période en stage de préparation pour le CHAN 2011, au Soudan.

De son côté, la sélection nationale olympique (U23) qui a effectué plusieurs regroupements lors des mois d'octobre et novembre participera au tournoi de l'UNAF prévu du 10 au 20 décembre 2010 à Tanger (Maroc), ainsi qu'à un tournoi aux Emirats Arabes Unis en janvier 2011.

L'Algérie, exempte du tour préliminaire des éliminatoires des Jeux Olympiques de Londres 2012, jouera le 26 mars 2011 à Alger contre Madagascar pour le comp-

te du second tour. La rencontre retour aura lieu à Madagascar le 8, 9 ou 10 avril 2011.

En cas de victoire, la sélection algérienne jouera un autre match contre un adversaire qui sera désigné par la CAF. Le match aller est fixé au 3, 4 ou 5 juin 2011 et celui du retour au 17, 18 ou 19 du même mois.

Les 8 pays qualifiés à l'issue du dernier tour participeront à un tournoi final qui aura lieu du 2 au 18 décembre 2011 dans un des pays africains qualifiés qui sera désigné ultérieurement. Les trois premiers de ce tournoi seront qualifiés directement aux JO 2012. L'équipe classée quatrième disputera un match d'appui avec une équipe de la zone Asie pour se qualifier.

Enfin, la sélection nationale U18, qui était en stage au Qatar participera du 20 au 30 décembre 2010 au tournoi U20 de l'UNAF en Libye.

APS

### CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL LIGUE 1 JSK, CABBA, CRB et MCEE sanctionnés

La commission de discipline de la Ligue nationale de football (LNF) a prononcé des sanctions sous forme d'amendes et d'avertissements à l'encontre de la JSK, du CABBA, du CRB et du MCEE, pour " jets de projectiles et mauvais comportements " sur les différents terrains, rapporte la LNF hier sur son site. L'équipe de la JS Kabylie a écopé d'une amende de 30.000 DA et d'un dernier avertissement avant sanction pour faits aggravants, pour jets de projectiles sur le terrain, entraînant un arrêt momentané de la partie, lors du match face au CR Belouizdad (1-1), comptant pour la mise à jour de la 3e journée du championnat professionnel de Ligue 1.

Le CRB a fait de son côté l'objet d'une amende de 60.000 DA pour mauvais comportements de ses supporters et dernier avertissement pour faits aggravants, lors du match disputé à Bordj face au CA Bordj Bou Arreridj comptant pour la 8e journée, alors que l'équipe locale a écopé d'une amende de 60.000 DA pour jets de projectiles. Enfin, la commission de discipline de la LNF a infligé au MCE Eulma une amende de 30.000 DA pour jets de projectiles, lors du derby des Hauts-Plateaux qui l'a opposé à l'ES Sétif (0-1), pour le compte de la 7e journée.

APS

### FC HAVRE Walid Mesloub intéresse l'AS Saint-Etienne



Le milieu international algérien du FC Havre (Ligue II française), Walid Mesloub, intéresse le pensionnaire de la Ligue 1, l'AS Saint-Etienne, en prévision d'un éventuel transfert lors du mercato hivernal, rapporte vendredi le site Dzfoot. Les dirigeants de l'ASSE ont déjà pris contact avec le joueur en vue de la signature d'un contrat. Des recruteurs de Saint-Etienne l'ont, une nouvelle fois, supervisé face à l'équipe d'Evian-Thonon-Gaillard, précise la même source. Outre l'équipe du sud de la France, plusieurs autres formations françaises seraient sur les traces de l'international algérien à l'image de Toulouse, Lorient et Nancy, ajoute la même source. Surnommé "le petit Ribéry" par les supporters havrais, le joueur, âgé de 25 ans, a disputé 17 matches et inscrit 4 buts sous les couleurs du HAC en 2009-2010. Cette saison il a inscrit 5 buts et réalisé 4 passes décisives en 14 matches de Ligue II. Arrivé au Havre en janvier dernier en provenance du FC Istres, Walid Mesloub est vite devenu le joueur attiré du stade Jules-Deschaseaux. Convoqué pour la première fois en sélection algérienne lors du match amical disputé le 17 novembre face au Luxembourg (0-0), Walid Mesloub a été désigné Joueur du mois d'octobre par l'un des sponsors du club de Ligue 2. Le néo-international des Verts est lié au club havrais jusqu'en juin 2012, rappelle-t-on.

APS

## NUTRITION

## LE COUFFIN DU DIABÉTIQUE

*Le diabète est une maladie caractérisée par un taux de sucre dans le sang trop élevé, exposant à des hyperglycémies et à des complications. Aux personnes atteintes de cette affection s'impose un régime alimentaire. Alors que doit-on mettre dans son caddie ? Voici quelques conseils pratiques à destination des diabétiques.*

PAR SORAYA HAKIM

**G**lobalement, les personnes touchées par le diabète de type 2 doivent diminuer leurs apports en viandes (viandes grasses...) en graisses animales (beurre, margarine, crème, fromages...), et en sucres rapides (sucre blanc, confiseries, pâtisseries...). En revanche, il faut qu'elles augmentent les aliments riches en glucides complexes, tels que les céréales, les féculents, les fruits secs.

#### L'alimentation du diabétique en pratique

En pratique, le diabétique doit faire la part belle aux céréales complètes (sucres complexes), aux légumes et aux fruits (en évitant les jus de fruits, véritables concen-



trés de sucres rapides sans les bénéfices des vitamines et autres nutriments contenus dans les fruits). Il doit remplacer le sucre blanc (sucre rapide) par des édulcorants, remplacer les viandes grasses par de la volaille et du poisson et les graisses animales par de l'huile de colza ou d'olive.

#### Éviter les produits industriels et cuisine soi-même

Pour arriver à un tel régime alimentaire, le diabétique doit résister aux produits industriels et cuisiner lui-même avec des ingrédients simples et donc connus. En effet, les biscuits industriels, les viennois-

series et les plats cuisinés par exemple, sont riches en matières grasses mais également en sucres rapides.

#### L'assiette : protéines + céréales + légumes

Au-delà de ces conseils pratiques, il est aussi essentiel de savoir composer son assiette. Celle-ci doit associer des protéines, des céréales et des légumes. Les protéines : elles sont à puiser dans les poissons, les volailles, les légumineuses, le tofu. Les céréales : pâtes (à consommer al dente pour qu'elles aient un index glycémique bas), riz complet, couscous complet, boulgour... Les légumes : tous les légumes (crus, cuits, frais, surgelés, en conserve), que l'on prépare avec peu de matières grasses (huile d'olive ou de colza)

#### Prudence...

Enfin, soyez prudent avec certains produits : Les céréales du petit-déjeuner présentent souvent des taux de lipides et de glucides simples trop élevés. Certains laitages sont non seulement très sucrés, mais aussi riches en matières grasses. Privilégiez-les nature et allégés en matières grasses. Les pâtes à pizza ou à tarte industrielles sont riches en matières grasses. Les boissons sucrées (soda, jus de fruits) contiennent beaucoup de sucres simples, ce qui n'est pas le cas des sodas light édulcorés. Et n'oubliez pas de surveiller régulièrement votre glycémie !

S. H. Source Doctissimo

## LA TRISOMIE 21

## C'EST LA PREMIÈRE CAUSE DE HANDICAP MENTAL DANS LE MONDE

**N**ormalement, notre patrimoine génétique est réparti en 23 paires de chromosomes sur lesquels se trouvent les gènes qui sont responsables de notre individualité physique. Dans chacune de ces paires, un chromosome vient du père et l'autre de la mère. La trisomie 21 est due à la présence d'un troisième chromosome 21 dans toutes les cellules du corps (trisomie 21 totale) ou dans une partie d'entre elles (trisomie 21 mosaïque). Il s'agit plus rarement d'une partie seulement du chromosome 21 qui est en surnombre (trisomie 21 partielle).

Les personnes trisomiques ont donc des chromosomes parfaitement normaux mais elles expriment trop de gènes parce qu'elles ont 3 chromosomes 21 au lieu de 2. Ce chromosome 21 supplémentaire viendrait plus souvent de la mère et cet accident serait favorisé par l'âge de celle-ci. Le risque d'avoir un enfant porteur de trisomie 21 est en effet de 1/1500 naissances si la mère a 20 ans puis 1/1000 à 30 ans puis 1/100 à 40 ans et 1/28 à 50 ans.

#### Les caractères communs des sujets atteints

Les conséquences de la présence surnuméraire du chromosome 21 sont variables d'une personne à une autre. On peut observer :

- Une diminution du tonus musculaire (hypotonie) accompagnée d'une augmentation de la laxité ligamentaire.

- Un visage rond avec un nez dont la racine est aplatie. Les fentes des paupières sont orientées en haut et en dehors.

- Des mains et des pieds plutôt petits

avec un pli palmaire unique (60% des cas).

- Une malformation cardiaque est présente chez 40% environ des personnes. Il est donc important de prévoir à la naissance une échographie cardiaque.

- Plus rarement l'enfant peut-être porteur d'une malformation digestive ou rénale.

- Certains enfants peuvent naître avec une cataracte. Un examen oculaire sera donc obligatoire.

- La taille est normale à la naissance mais la croissance ralentit dès les premières années et la taille définitive est inférieure à la taille moyenne.

- le développement psychomoteur est retardé et, chez la plupart, il existe une déficience intellectuelle.

- Les personnes trisomiques 21 présentent un peu plus souvent des problèmes médicaux que les autres.

#### Un diagnostic est possible pendant la grossesse

Il est possible de rechercher une trisomie 21 chez un fœtus pendant la grossesse. Ce diagnostic est proposé en France dans un cadre législatif précis :

- Un âge maternel supérieur à 38 ans

- La découverte d'anomalie échographique (ex: cardiaque, rénal ou d'une nuque épaissie).

- Un risque d'anomalie chromosomique d'environ 1/250 ou plus. Ce chiffre est calculé à partir du dosage, au cours du deuxième trimestre de grossesse, dans le sang de la mère de certains marqueurs biologiques. Ce test est proposé de manière systématique en France (le médecin y est obligé



par la loi).

- Des antécédents d'anomalie génétique lors d'une grossesse précédente ou chez un membre proche de la famille.

Dans ces situations précises, le médecin proposera à la femme enceinte et à son conjoint, de pratiquer un dépistage de la trisomie 21 par amniocentèse. Cet examen, consiste à prélever un peu de liquide amniotique, dans lequel flotte le bébé dans le ventre de la mère. A partir de ces cellules, on peut analyser l'ensemble des chromosomes du bébé (son caryotype) et savoir si il y a le bon nombre ou pas de chromosomes 21.

Cependant, cet examen n'est pas sans risque et entraîne une fausse couche dans 1 à 2% des cas. Ainsi, cet examen est proposé mais c'est aux parents de décider si ils veulent ou non le faire.

On ne peut pas enlever le troisième chromosome 21 mais on pourra peut-être un jour, grâce à la recherche, l'empêcher de fonctionner en excès grâce à des médicaments appropriés. En attendant, une prise en charge multidisciplinaire et un suivi médical rapproché améliore la qualité de vie de ces personnes.

#### Une prise en charge multidisciplinaire

Il faut intervenir le plus tôt possible, dès la naissance, mais la prise en charge ne doit pas faire l'objet d'un forcing de la part de l'entourage. Beaucoup de symptômes peuvent être améliorés par une prise en charge associant kinésithérapie, orthophonie, psychomotricité et assistance psycho-éducative. A l'âge adulte, il faut aider le patient à garder la meilleure insertion socioprofessionnelle possible.

#### Un bon suivi médical nécessaire

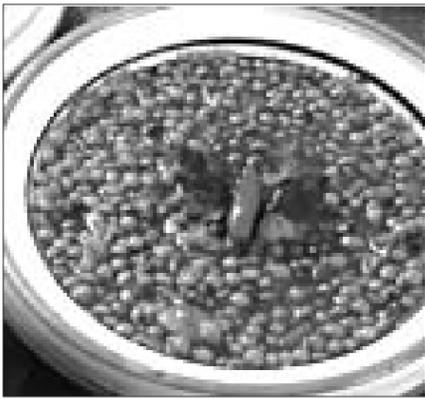
Les diverses complications doivent se traiter au plus vite (opération de malformations, infections, myopie, carie dentaire...). C'est grâce à ce suivi médical rapproché que ces patients trisomiques ont augmenté leur espérance de vie (plus de la moitié dépassent l'âge de 50 ans).

#### Suivi psychologique

Les personnes trisomiques 21 ont conscience très tôt de leur handicap. Des dépressions peuvent se voir à tout âge. Un suivi psychologique peut également être proposé aux proches (parents, frères et sœurs).

S. H.

## Lentilles à la marocaine



## Ingrédients

500 g de lentilles  
1 oignon râpé  
3 tomates râpées  
Un litre et demi de bouillon de poulet  
1 bouquet de persil  
1c. à soupe de concentré de tomates  
1 verre d'eau d'huile

## Préparation :

Mettre à cuire dans une cocotte minute l'oignon, les tomates et l'huile. Ajouter le persil haché, sel, poivre, cumin, safran et le bouillon de poulet.  
Nettoyer et laver les lentilles. Les faire blanchir quelques minutes à l'eau bouillante, les égoutter et les verser dans la cocotte en ébullition. Arroser de deux litres d'eau et faire cuire pendant une heure.

## Roulé aux noix et raisins secs



## Ingrédients :

250 g de pâte feuilletée en rectangle prête à dérouler  
150 g de cerneaux de noix  
40 g de raisins secs  
1 jaune d'œuf.  
80 g de sucre en poudre  
2 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger

## Préparation :

Hacher les noix (garder quatre cerneaux). Les mélanger avec le sucre en poudre, les raisins et l'eau de fleur d'oranger. Préchauffer le four à th. 6/7 (200° C).  
Dérouler la pâte feuilletée. Disperser la préparation sur la pâte, en laissant 2 cm sur le pourtour. Rouler la pâte sur elle-même et replier les extrémités.  
Déposer ce roulé sur une plaque humide. Dorer la surface au jaune d'œuf battu avec quelques gouttes d'eau. Disposer les cerneaux de noix réservés sur le dessus. Faire cuire 20 min et servir chaud, tiède ou froid.

## SOINS, BEAUTÉ

## A quoi servent les lotions ?

*Les lotions sans rinçage ont la cote. Sans agresser la peau, elles apportent une agréable sensation de fraîcheur. Mais à quoi servent-elles ? Voici sept bonnes raisons de s'en servir.*

## Qu'est-ce qu'une lotion ?

C'est une association de tensioactifs doux que l'on applique tout simplement avec un coton et qui éliminent en douceur toutes les salissures. Pratiques d'emploi, elles sont souvent indiquées pour les peaux fragiles et sensibles. Le matin, une simple lotion peut suffire en premier geste d'hydratation.

## Tonifier en douceur :

Le soir, la lotion tonique élimine en douceur le lait démaquillant. Le matin, elle réveille le teint. Elle hydrate les couches supérieures de l'épiderme, rafraîchit, apaise, décongestionne, détend les traits. Elle donne aux peaux sèches un aspect plus lumineux et un touché plus lisse. Enfin, elle facilite le maquillage et favorise sa tenue.

## Purifier les peaux grasses :

La lotion astringente s'attaque aux problèmes des peaux grasses en resserrant les pores.

Pas mal pour celles qui rêvent d'un grain de peau plus régulier.

## Adoucir et calmer le tiraillement des peaux sèches :

Certaines lotions sans alcool et au Ph neutre spécial peaux sensibles apportent un confort supplémentaire avant l'application d'une crème de jour. Et quand on se sent bien, le moral suit.

## Nettoyer et démaquiller :

C'est le principe de la lotion micellaire ou eau nettoyante. Elle s'adresse aux peaux grasses à tendance acnéique ou aux peaux sensibles irritables. Elle contient des agents nettoyants doux d'origine végétale. Le nettoyage/démaquillage est rapide tout en évitant l'irritation supplémentaire que peut provoquer le rinçage à l'eau.

## Démaquiller les yeux fragiles :

La lotion démaquillante pour les yeux renferme des actifs respectueux du Ph et de l'auto-



protection de la peau autour des yeux. Utile quand on se maquille beaucoup !

## Exfolier les peaux grasses :

Pas drôle parfois la peau grasse à problèmes : reliefs irréguliers, pores dilatés ou obstrués, rougeurs diffuses, brillance... Pour remédier à tous ces maux, la lotion exfoliante permet de purifier sans irriter. Attention : il faut éviter le contour des yeux ! A savoir : certaines lotions sont à la fois astringente et exfoliante

ou astringente et purifiante pour peaux à tendance acnéique. Ces produits deux en un contiennent des actifs séborégulateurs assainissants.

## Matifier les peaux jeunes à problèmes :

Les jeunes ont aussi leur lotion, surtout si leur peau fait des siennes. A eux la lotion purifiante et matifiante. Avec double effet : des actifs purifiants pour assainir la peau tout en douceur et des poudres pour absorber les excès de sébum.

## CONSEILS PRATIQUES

## Entretien des chaussures

de les conserver dans leur boîte d'origine.

## Les nettoyer :

Elles ont aussi besoin d'être protégées avec des produits spécifiques. Désinfectez régulièrement l'intérieur des chaussures avec un spray désinfectant. Quelle que soit leur matière, imperméabilisez-les régulièrement avec un spray pour les protéger de l'humidité. Il suffit d'un jour de pluie avec des chaussures non protégées pour les abîmer définitivement.

## Les nourrir :

Nourrissez le cuir avec du lait démaquillant ou de la crème

pour les mains, cirez et lustrez. Pour le daim ou le velours, il convient d'acheter un produit nettoyant puis de gommer les traces avec des produits spécifiques, vendus dans tout magasin de chaussure. Imperméabilisez juste après avoir réalisé cette opération. Ne gomez pas trop souvent car cela abîme la chaussure.

## Dernier conseil :

Évitez, si vous le pouvez, de porter une même paire deux jours de suite pour lui permettre de récupérer, de se reformer.



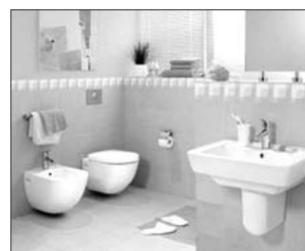
Elles nous coûtent souvent cher et l'on aimerait bien les garder en bon état plusieurs années. Voici comment entretenir vos chaussures.

## Les ranger :

Bien souvent, on les entasse au bas du placard en les faisant parfois même se chevaucher. Erreur ! Les chaussures ont besoin d'espace pour ne pas se déformer, s'user les une contre les autres. L'idéal serait

## A S T U C E S

## Nettoyage rapide de la salle de bain...



Rincez soigneusement baignoire, douche et lavabo après chaque usage en évitant de laisser de l'eau stagner et former tartre et moisissures.

## ...des toilettes...



Nettoyez régulièrement le bouton de la chasse d'eau, les gouttelettes qui s'échappent disséminant les bactéries.

## ...de la cuisine



Lorsque vous avez fini de cuisiner, lavez tous vos ustensiles à l'eau bien chaude avec un produit antibactérien. Désinfectez régulièrement l'évier, les plaques chauffantes, le four et la hotte.

## Gants de travail lors du décapage de meubles



Lorsque vous décapez vos meubles, utilisez de vieux gants en cuir pour vous protéger. Ils sont résistants et vous ne sentirez aucune brûlure.

## PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé  
07h15 : Sabah El Khaïr  
10h00 : Anna Wa Djadati  
10h30 : Nessma fi lahabe  
11h30 : Documentaire  
12h05 : Moughamaeat Milou  
12h35 : El-aâlem baina yadak.  
13h00 : Journal télévisé  
13h40 : Ahlem Saghira  
15h00 : El Darba saika.  
16h30 : Dalile El Vitaminat.  
16h35 : Qahar el bihar  
17h00 : Ousboue El-Riyadi  
18h00 : Journal télévisé  
18h15 : Le Journal de l'économie  
18h30 : El-Khanga Min Hadhara Il Atlal.  
19h15 : Alhan wa chabab.  
20h00 : Journal télévisé  
20h45 : Djazairioun Fi Amerika  
21h00 : Au-delà du réel  
21h45 : Pour une autre vie  
23h00 : Antoum aydane



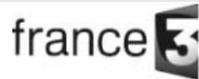
06:00 Tabaluga  
06:30 Tfou  
08:10 Shopping Avenue matin  
09:45 Télévitrine  
10:10 Météo  
10:15 Abus de confiance  
11:05 Tous ensemble  
12:00 Les 12 Coups de Midi !  
12:45 Météo  
12:50 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:20 Reportages  
14:35 La tempête du siècle  
16:10 La tempête du siècle  
17:50 Tous ensemble  
18:45 50 mn Inside  
19:50 A la rencontre de  
19:55 Là où je t'emmènerai  
19:56 Météo  
20:00 Journal

20:30 Du côté de chez vous  
20:35 Auto-moto  
20:38 Courses et paris du jour  
20:40 Météo  
20:45 Les enfants de la télé  
23:10 New York, section criminelle : Les exclus  
00:20 New York, section criminelle  
00:45 New York, section criminelle  
01:35 Preuve à l'appui  
02:50 Qui veut épouser mon fils ?  
04:00 Sur les routes d'Ushuaïa



06:05 Ben et Thomas  
06:35 Paris sportifs  
07:00 Télématin  
09:35 Thé ou café  
10:45 Réveillez vos méninges  
11:20 Les Z'Amours  
11:55 Tout le monde veut prendre sa place  
12:45 Point route  
12:50 Les héros de la biodiversité  
12:55 Météo  
13:00 Journal  
13:15 13h15, le samedi  
13:55 Météo  
14:00 Envoyé spécial  
14:45 Les étoiles du sport  
14:50 ADN  
15:45 Patinage artistique  
17:20 US Marshals  
18:05 Le 4e duel  
18:55 CD'aujourd'hui  
Réalisateur: Olivier Bas.  
19:00 Mot de passe  
19:50 Image du jour : Rugby  
19:55 L'agenda du week-end  
20:00 Journal  
20:30 Emission de solutions  
20:32 Tirage du Loto  
20:34 Météo  
20:35 Rugby  
22:40 Les héros de la biodiversité  
22:43 CD'aujourd'hui  
22:45 On n'est pas couché  
01:45 Météo

01:50 Le bureau des plaintes  
03:30 Thé ou café  
04:30 Brigade des mers  
05:10 Brigade des mers : Frères



06:00 Euronews  
06:35 Ludo  
08:30 Samedi Ludo  
11:00 Météo  
11:05 Magazines régionaux  
11:30 La voix est libre  
11:55 Le 12/13  
12:00 Journal régional  
12:25 Journal national  
12:50 Nous nous sommes tant aimés  
13:25 Les grands du rire  
14:35 Côté jardins  
15:00 En course sur France 3  
En direct de Vincennes  
15:20 Keno  
15:25 Documentaire  
16:20 Magazine  
16:45 Un livre toujours  
16:55 Expression directe  
17:00 Slam  
17:30 Des chiffres et des lettres  
18:00 Questions pour un champion  
18:35 Avenue de l'Europe  
18:45 Les étoiles du sport  
18:50 19/20 Edition nationale  
18:53 Edition régionale et locale  
19:00 Journal régional  
19:30 Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:05 Les héros de la biodiversité  
20:10 Repas de familles  
20:35 SOS 18 : Contresens  
21:30 SOS 18 : Hautes tensions  
22:20 SOS 18 : Pour un portable  
23:15 Une histoire épique  
23:16 Météo  
23:20 Soir 3  
23:40 Que la fête commence  
01:35 Tout le sport  
01:40 Une nuit en... Nord Pas-de-Calais

01:45 La grande finale  
03:05 L'Olympia, on y va !



06:00 M6 Kid  
07:30 Absolument stars  
08:30 M6 boutique  
10:30 Cinésix  
10:50 Profession coiffeurs  
12:00 L'espoir de l'année  
13:40 Météo  
13:50 Les experts... c'est vous  
14:50 C'est ma vie  
16:00 C'est ma vie  
17:30 Accès privé  
18:40 Un trésor dans votre maison  
19:40 Météo  
19:45 Le 19.45  
20:05 M.I.A.M. Mon invitation à manger  
20:45 Pékin express  
22:35 Enquête exclusive  
23:50 Enquête exclusive  
01:10 Harper's Island  
02:00 Harper's Island : La flèche  
02:35 Météo  
02:40 M6 Music



19:00 Arte Journal  
19:15 Arte reportage  
19:55 360°- Géo  
19:56 Rome  
20:40 Le premier empereur  
22:05 Breaking Bad  
22:50 Breaking Bad  
23:45 Metropolis  
00:30 Le dernier témoin  
01:15 Ma vie en ligne  
02:05 Philosophie  
02:30 Dispersés  
03:00 7e Ciel  
04:35 Un ange passe



06:00 Gym direct  
07:00 Télé achat  
09:00 Tous les goûts  
09:45 Morandini !  
10:50 24h people  
11:30 Mademoiselle Cinéma  
11:50 Sous le soleil  
12:40 Sous le soleil  
13:40 Les boeuf-carottes  
15:30 Les boeuf-carottes  
17:20 Mon incroyable histoire  
18:30 Direct auto  
19:30 Autosport  
19:45 Le Palma Show  
20:10 Le zapping  
20:40 Présumé innocent  
22:40 Présumé innocent  
00:30 Rugby : Ecosse/Samoa  
02:10 La minute de vérité  
03:00 La minute de vérité  
03:50 Direct poker



06:40 Téléachat  
09:50 Kilomètre 12  
10:20 C Cauet la 50e  
11:15 Friends  
11:45 Friends  
12:15 Friends  
12:45 Friends  
13:15 Famille d'accueil  
18:10 Merlin : L'appel du dragon  
19:00 Merlin : Le chevalier Valiant  
20:00 U Dance  
20:35 Commissaire Moulin  
22:15 Commissaire Moulin  
23:55 Commissaire Moulin  
01:15 Poker

## LA SELECTION DU JOUR

france 3

21h30

### SOS 18 Hautes tensions



Très perturbé par le départ de Sandrine, Jeannot veut prendre des vacances. Lorsque Vincent et Axel affolés appellent le 18 pour signaler que leur petite sœur Lila est en train de mourir étouffée, c'est Jeannot qui, au téléphone par son sang froid et son expérience, leur prodiguera la marche à suivre pour qu'elle survive jusqu'à l'arrivée de ses hommes.

france 2

22h45

### On n'est pas couché



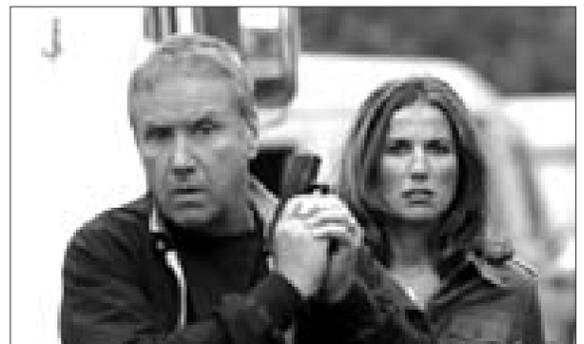
Présentateur Laurent Ruquier

Le ton de l'émission est toujours aussi vif et percutant. Tous les samedis soirs, Laurent Ruquier réunit un plateau d'invités venus de tous les horizons, célèbres ou non. Il s'intéresse à l'actualité de ses convives et évoque aussi avec eux les moments forts de la semaine. Pour animer la discussion, il est secondé par deux chroniqueurs pour le moins impertinents, Eric Zemmour et Eric Naulleau. Sans oublier l'intervention de Jonathan Lambert, qui insuffle un vent de folie sur le plateau

NRJ

20h35

### Commissaire Moulin Bavures



Lebert (Agent Marcos), Valentin Merlet (Agent Pelletier). Jérôme Bonaventure, jeune avocat d'origine africaine, se fait arrêter par trois policiers pour un contrôle de papiers. Ils l'embarquent. Au commissariat, Bonaventure a un malaise. Le Brigadier Fontaine et une jeune recrue Pelletier essayent de le calmer. Tout d'un coup, on entend une détonation. Pelletier vient de tirer et Bonaventure est mort. Fontaine clame «la légitime défense».



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :  
021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78  
Bureau régional de Béjaïa : Cité des  
600-Logements BT B03 Ihaddadene -  
Béjaïa - Tél/Fax : 034.21.56.13.

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
CCP : 37 22 55 clé 54  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

## Deux individus écroués pour trafic de devises à Tébessa

Deux individus, un Algérien et un Malien ont été arrêtés à Tébessa, par les services de la Sûreté de wilaya, alors qu'ils s'approprièrent à écouler sur le marché local des faux billets de 100 euros. Ils ont été écroués jeudi passé par le juge d'instruction près le tribunal de Tébessa pour trafic de faux billets de banques étrangères. Le mis en cause algérien était en possession de quatre faux billets de 100 euros. Les aveux de cet individu ont permis l'arrestation d'un ressortissant malien résidant dans un hôtel de la même ville. Les policiers ont découvert dans la chambre occupée par cet individu, un scanner, des produits chimiques et du papier calque utilisés pour la fabrication de fausse monnaie.



## Tragique accident sur l'autoroute Est-Ouest de Bouira

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort dans un tragique accident de la circulation survenu jeudi aux environs de 7h du matin sur l'autoroute Est-Ouest au niveau du contournement de la ville de Lakhdaria. Les victimes sont une jeune fille

de 17 ans, un jeune de 16 ans et deux hommes, a-t-on précisé de même source. Le drame a eu lieu quand un véhicule léger, au bord duquel se trouvaient les quatre victimes, a percuté violemment un poids lourd roulant dans le même sens, selon des informations

fournies par la Protection civile. Les corps des victimes ont été transférés vers la morgue de l'hôpital de Lakhdaria, a indiqué la même source. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de ce drame.

## 375 feux de forêt enregistrés en quatre mois à Blida

Lors d'un bilan présenté à la presse, Azzedine Sekrane, conservateur des forêts de la wilaya de Blida a indiqué que 375 feux de forêt ont été recensés durant la période allant du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre 2010. " Ces feux ont causé la destruction de 1.220 ha de forêt, maquis, broussailles et verger " a encore souligné le responsable des forêts qui a précisé que si les dégâts sont moindres par rapport à l'année précédente, le nombre de feux est de loin plus important. Il convient de rappeler que durant les mois d'août et de septembre certaines journées, qui coïncidaient avec le ramadhan, ont été difficiles à supporter en raison du déclenchement de plusieurs incendies. Invité à donner les précisions sur la



cause des feux, le responsable de la conservation des forêts a indiqué qu'à la suite de chaque incendie une enquête est ouverte par les services de la gendarmerie, mais l'expérience démontre que certains incendies se déclarent suite à l'inadvertance des citoyens, mais aussi parfois par des récolteurs de

miel ou les charbonniers. A propos des communes les plus touchées par les incendies, le conservateur des forêts a expliqué que la partie est de la wilaya, c'est à dire Bouinan, Souhane et Souma a enregistré le plus grand nombre d'incendies au cours de cette période.

## 80% des femmes battues par leur mari au Maroc

Au total 29.503 agressions contre les femmes ont été enregistrés entre octobre 2008 et septembre 2009 et 80% de ces violences relèvent du domaine conjugal, selon des statistiques du ministère du Développement social publiées à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre). Le ministère marocain précise que la cause première de ces actes déclarés serait liée à des raisons économiques et matérielles, mais des facteurs sociaux y contribuent fortement notamment l'accoutumance à la drogue, à l'alcool ou aux jeux du hasard et à cela, certains ajoutent des facteurs juridiques. De son côté, l'Observatoire marocain des

violences faites aux femmes "Oyoune Nissaiya" a, dans un rapport présenté à cette occasion, indiqué que la violence faite aux femmes progresse de manière alarmante au Maroc. L'Observatoire qui a traité 3.547 dossiers et recensé 34.242 cas de violences de tout type : physique, juridique, sexuel, économique et psychique durant l'année 2008, a mis en exergue les failles du système officiel de lutte contre ce mal endémique qui ne cesse de ronger la société marocaine. Ainsi sur l'ensemble des cas qu'il a eu à traiter, il a relevé que 18 d'entre eux ont conduit au suicide, 2.867 cas ont concerné des coups et blessures volontaires et 263 cas étaient afférents à la torture.

## Périple poético-musical dans les azdjâl de la nawba maghrébo-andalouse

Le livre La joie des âmes dans la splendeur des paradis andalous, fruit d'une collaboration entre l'écrivain Saâdane Benbabaali et l'interprète de musique andalouse Beihdja Rahal, se veut un périple poético-musical dans l'univers floral présent dans les azdjâl de la nawba maghrébo-andalouse. Cette nouvelle publication, abordant le thème de "l'amour, la femme et les jardins dans la poésie andalouse", vient conforter le travail entamé par le duo Rahal-Benbabaali dans la sauvegarde, la préservation et la transmission du patrimoine musical andalou, après un premier livre paru en 2008 sous le titre La plume, la voix et le plectre. L'ouvrage, édité par l'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep), consacre sa majeure partie à la place de la femme dans la poésie andalouse et sa relation métaphorique avec la beauté féerique de la nature, précisément celle des jardins d'antan, dans lesquels se mêlaient toutes sortes de fleurs exhalant leurs senteurs. Le livre offre au lecteur, sur une centaine de pages accompagnées d'un CD-audio live et du DVD d'un concert donné par Beihdja Rahal à l'Institut du monde arabe à Paris en février 2010, "une étude approfondie du thème choisi qui offrira quelques clés de lecture d'une poésie souvent mal comprise", écrit en préambule Saâdane Benbabaali. "Le concept d'un livre comprenant un CD audio et un DVD est né d'une réflexion commune avec Saâdane Benbabaali et Nadji Hamma il y a près de 3 ans. L'idée était de répondre à un besoin réel de compréhension ressenti auprès de la plupart de ceux qui s'intéressent à mon travail musical", explique, pour sa part, l'artiste Beihdja Rahal. Pour Beihdja Rahal, cette dame aux 19 albums, tous consacrés à la nawba andalouse, l'idée de concevoir des ouvrages de ce genre trouve son origine dans le désir de franchir une nouvelle étape dans la transmission et la protection du patrimoine poético-musical andalou à travers un produit pédagogique plus élaboré, outre la méthode d'enseignement dans des associations spécialisées. "En tant qu'écrivain, Saâdane Benbabaali m'a proposé de mettre ses compétences au service de la musique arabo-andalouse. Grâce à ses traductions, tous les amateurs de poésie andalouse qui ont des difficultés à comprendre les chansons en arabe vont pouvoir enfin accéder non seulement à leur sens mais également à leur valeur poétique", se félicite l'artiste. Entre ses anciens albums et les deux livres publiés, M. Benbabaali a déjà donné la traduction de plus de deux cents poèmes andalous sur les 600 à 650 qui composent le corpus intégral connu à ce jour, dit-elle, précisant que le choix des thèmes des livres est commun. "Le choix du thème est commun, ensuite chacun s'occupe de sa spécialité, lui de l'écriture, l'analyse et la traduction, moi de la musique, l'enregistrement et les concerts. Pour résumer, il est la plume et je suis la voix, tandis que Nadji Hamma est le plectre, d'où le titre du premier livre", précise encore Beihdja qui donne des cours de musique andalouse pour enfants depuis dix ans à Paris. "Je voudrais souligner le bonheur que nous avons de transmettre, lui par l'écriture et moi par le chant, les trésors d'un répertoire dont nous sommes les dépositaires parmi tant d'autres artistes et poètes", relève l'artiste, dont le désir de protéger la musique andalouse de l'oubli l'a poussée à fonder, en début d'année, l'association "Rythmeharmonie" qui dispense des cours de chant et de musique aux adultes en attendant l'ouverture d'ateliers pour enfants.

APS



*L'idée de concevoir des ouvrages de ce genre trouve son origine dans le désir de franchir une nouvelle étape dans la transmission et la protection du patrimoine poético-musical andalou à travers un produit pédagogique plus élaboré, outre la méthode d'enseignement dans des associations spécialisées.*



### INSOLITE

## IL JOUE DE LA MUSIQUE AVEC DES TUYAUX !

Un jeune homme a construit son propre instrument de musique à l'aide de tuyaux, et arrive à reprendre les plus gros tubes du moment comme les plus grands classiques.

Kent Jenkins est un Américain de 17 ans. L'instrument de musique réalisé par lui est incroyable et est uniquement composé de... tuyaux. Ces derniers sont placés de telle sorte qu'ils produisent tous un son différent lorsqu'ils sont frappés. A la manière d'un xylophone, il faut alors taper avec des spatules rigides sur le tuyau correspondant à une note. Et Kent, visiblement, sait le faire à la perfection !

Ainsi, lors d'une représentation face à des étudiants, on peut le voir jouer *Turkish March* de Mozart, *Bad romance* de Lady Gaga, ou encore *Harder, Better, Faster, Stronger* des Daft Punk. Le jeune homme est également capable de reprendre le thème de *Super Mario Bros*,



et celui de *Pirates des Caraïbes*. Véritable phénomène, Kent Jenkins a participé cette année à l'émission *America's Got Talent*, où il a enthousiasmé le public et le jury. La vidéo, elle, a été vue plus de 450.000 fois en seulement 3 jours.

## Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 5h41	Fadjr : 6h00	Fadjr : 6h15
Dohr : 12h17	Dohr : 12h36	Dohr : 12h53
Asr : 14h55	Asr : 15h154	Asr : 15h36
Maghreb : 17h14	Maghreb : 17h33	Maghreb : 17h55
Icha : 16h43	Icha : 19h02	Icha : 19h21

## BISKRA

### 20 ans de prison pour adhésion à un groupe terroriste

Le tribunal criminel près la cour de Biskra a condamné, jeudi dernier, un individu répondant aux initiales A. R. F. à 20 ans de prison ferme pour adhésion à un groupe terroriste et possession de produits chimiques servant à la fabrication de substances explosives.

Les faits remontent au 1er avril 2008 lorsque le mis en cause a été arrêté au volant d'un camion au niveau d'un point de contrôle militaire au lieu dit Chetma près de la ville de Biskra.

La fouille du camion avait donné lieu à la découverte de 460 petits sachets remplis de produits chimiques dont l'analyse a révélé qu'ils entraient dans la fabrication artisanale d'explosifs.

Ces produits étaient dissimulés sous une cargaison de bouteilles d'eau minérale, de boissons gazeuses et de sel de table. A. R. F. a été présentée devant la justice pour "adhésion à un groupe terroriste en pleine connaissance de ses buts et de ses activités", ainsi que pour "possession de produits entrant dans la fabrication d'explosifs, sans autorisation des autorités concernées".

Le parquet avait requis dans son réquisitoire la peine capitale contre le mis en cause.

LE PARLEMENT EUROPÉEN RÉCLAME UNE ENQUÊTE INTERNATIONALE

## L'Europe enfonce le Maroc

La résolution qui a été adoptée, jeudi dernier, constitue, selon les eurodéputés et la délégation sahraouie au PE, un revers pour la politique du royaume marocain. En votant cette résolution, le Parlement européen «se libère enfin de l'emprise marocaine pour franchir un pas aussi important.»

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Pour la première fois, le Parlement européen (PE) a voté une résolution condamnant les violences du régime marocain dans les territoires occupés du Sahara occidental. La résolution qui a été adoptée, jeudi dernier, constitue, selon les eurodéputés et la délégation sahraouie au PE, un revers pour la politique du royaume marocain. En votant cette résolution, qui demande entre autres, l'envoi d'une mission d'enquête internationale sur les lieux (El Ayoun), le Parlement européen «se libère enfin de l'emprise marocaine, pour franchir un pas aussi important», a-t-on estimé de même source. L'adoption de cette résolution, selon le représentant du Front Polisario en Europe, Ahmed Beissat, est une «vive condamnation des crimes marocains contre les civils sahraouis». Il a estimé, dans un communiqué, que ce texte contient les principaux éléments devant permettre au PE de «contribuer grandement à la poursuite de la paix et de la justice au Sahara occidental». Cette résolution, qui rappelle-t-on, a mobilisé des par-



Le Parlement européen

Ph/D. R.

lementaires qui soutiennent la cause sahraouie, a permis de gagner par 156 voix contre 113 et 16 abstentions. Son adoption, a expliqué, M. Beissat, est également un «message politique», notamment s'agissant du respect des droits de l'Homme. «Cela veut dire également que les droits de l'Homme sont au-dessus de toute considération et leur bafouement par le Maroc sera condamnable et désormais puni», a-t-il dit à ce propos. «L'adoption d'une telle résolution est en soi une performance et intervient au grand dam de l'administration marocaine qui a dû user de pressions pour que cette question ne soit pas portée à l'hémicycle européen», a affirmé, pour sa part, le député du groupe de gauche, Willy Meyer. Et d'ajouter «c'est une bonne réso-

lution, car, à la fois, elle condamne la violence utilisée dans le démantèlement du camp de Gdeim Izik, et reconnaît le processus de décolonisation au Sahara occidental». Par ailleurs, le texte voté par le PE déplore le blocage médiatique imposé par le Maroc. Ce même texte, a-t-on indiqué, reconnaît, entre autres, que «les ressources naturelles du Sahara occidental doivent profiter au peuple sahraoui, conformément au droit international en la matière».

M. B.

### SITUATION DES DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL

#### Des associations françaises demandent une mission internationale

Des associations françaises ont appelé à la constitution «rapide» d'une mission internationale pour faire un rapport sur la situation des droits de l'Homme au Sahara Occidental «y compris sur le démantèlement du camp de Gdeim Izik le 8 novembre dernier». Dans leur appel adressé à la ministre française des Affaires étrangères, elles estiment que cette mission «pourrait ainsi émettre des recommandations sur le rôle de la Minurso (mission de l'Onu pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) concernant la protection de l'homme», dans la région. Les auteurs de l'appel, parmi lesquels le directeur "France" de Human Rights Watch, relèvent que la Minurso est la seule mission de maintien de la paix de l'Onu établi (dans la région) depuis 1991 à ne pas avoir une composante "droits de l'Homme" dans son mandat. Ils appellent, à cet effet, la France à «soutenir publiquement la proposition de certains membres du Conseil de sécurité d'inclure la surveillance et la protection dans le mandat de la Minurso», et de «faire pression pour que les résolutions des Nations unies concernant les droits de l'Homme au Sahara occidental soient respectés par le Maroc». Ils demandent aussi au gouvernement français d'«insister auprès du gouvernement marocain afin qu'il permette l'accès à la région d'El Ayoun aux organisations et aux médias afin qu'ils puissent évaluer la situation et apporter des informations sur les événements récents» de Gdeim Izik. R. N.

### L'AG de l'Union africaine de radiodiffusion à Alger à partir de demain

La 4e assemblée générale de l'Union africaine de radiodiffusion (UAR) se tiendra à Alger les 28 et 29 novembre, annonce hier la Radio algérienne dans un communiqué. Cette 4e assemblée de l'UAR, qui sera accueillie par le groupement algérien de l'audiovisuel (ENTV, TDA et ENRS), regroupera 25 pays. Elle examinera la situation financière de l'Union et procédera au renouvellement des différentes instances, notamment la présidence et la vice-présidence ainsi que la composition des commissions spécialisées, précise-t-on de même source. La question "cruciale" du passage du système analogique à la technologie numérique sous tous ses aspects, particulièrement

ceux concernant la production et la diffusion, sera débattue par les quelque 70 représentants d'organismes de radio, télévision et télédiffusion. Au cours de cette assemblée générale, l'UAR consacra une session extraordinaire aux droits de retransmission des grands événements sportifs, notamment les compétitions continentales de football. Dans le même contexte, une communication sera présentée aux organismes membres de l'Union par un représentant de la FIFA, cette instance du football mondiale étant liée à l'UAR par un accord de partenariat stratégique. L'AG de l'UAR sera précédée par la 8e session du Conseil exécutif qui devait se réunir hier vendredi.

### TIZI OUZOU

#### Fermeture d'un lieu de débauche à Boghni

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération des lieux de débauche, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de Boghni ont mené une opération ayant permis de mettre fin aux activités d'un bar clandestin. Selon une source proche de la sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou, l'opération a eu lieu dans la nuit du 24 novembre en cours et a ciblé un débit de boissons alcoolisées situé sur la route de Mechtras, près de Boghni. Au cours de cette intervention, neuf personnes dont cinq femmes, originaires de wilayas différentes, ont été arrêtées. Aussi, il a été procédé à la saisie d'une quantité de boissons alcoolisées et d'un matériel. Suite à cette action, une procédure judiciaire a été instruite à leur rencontre pour création d'un lieu de débauche, proxénétisme, commerce de boissons alcoolisées sans autorisation, insubordination à arrêté de fermeture administrative et récidive. Les mis en cause ont été présentés devant le parquet de Draa El Mizan pour les chefs d'inculpation suscités. Cinq femmes et trois hommes ont été placés sous mandat de dépôt tandis que le quatrième individu a bénéficié d'une citation directe. L. B.

## Très Libre

### LIBÉRATION DES ÉMEUTIERS MINEURS DE DIAREL-AFIA



sidou@lemidi-dz.com